



BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

18/02/2020

Exploitation minière artisanale et semi-industrielle

P13

Jean-Claude Kouassi ouvre le chantier-école de Nangbokro

Dialogue politique

P2

La phase 2 s'est achevée hier

Forum du Sénat sur les collectivités territoriales

P3

Hamed Bakayoko : **“La dynamique nouvelle de la décentralisation vise à lutter contre la pauvreté”**

Érosion côtière à Lahou-Kpanda (Grand-Lahou)

P6

Des appels à l'aide de plus en plus pressants

Dialogue politique

La phase 2 s'est achevée hier

Le chef du gouvernement a procédé hier à la clôture de la deuxième phase du dialogue politique, entamée en janvier.

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly s'est réjoui hier de la participation de tous les acteurs de la vie politique et de la société civile à la deuxième phase du dialogue politique entamée en janvier. « Cette phase 2 a été saluée par toutes les parties prenantes, aussi bien les partis et groupements politiques que les organisations de la société civile, dans leur diversité », s'est félicité le chef du gouvernement, au cours de la cérémonie de clôture qui a eu lieu à la Primature. Pour lui, « cette participation effective et active de tous les acteurs politiques et de la société civile augure de lendemains meilleurs pour la démocratie en Côte d'Ivoire ». Il a ajouté que cela montre la volonté des acteurs politiques « d'aller à des élections apaisées ». C'est pourquoi, « au terme de plusieurs rencontres, certains en comité restreint, d'autres en plénière, que



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a procédé hier à la clôture du dialogue politique. (PHOTO: BOSSON HONORÉ)

J'ai eu à présider, nous nous retrouvons aujourd'hui pour procéder à la clôture des discussions que nous avons entamées le 6 janvier », a déclaré Gon Coulibaly.

Il s'est prononcé sur le bilan des négociations, au cours de cette autre phase

du dialogue politique entre le gouvernement les partis politiques et la société civile. « Du rapport fait par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, nous avons pu noter des points de convergence, des points d'accord, des points de convergence possibles, des désaccords et des recommandations », a fait savoir le chef du gouvernement. Au nombre des « points d'accord possibles », il a cité la question du relèvement de la caution à la présidentielle, tout comme celle relative au parrainage, celle aussi de la baisse du taux de suffrage obtenu, en vue du remboursement de la caution. Le chef du gouvernement a cité aussi, comme point de convergence, le problème de la transhumance politique, au cours des élections. Par ailleurs, il a noté qu'il y a eu « des points de divergence et des recommandations qui ont été faites, soit

à l'endroit de l'administration ou de la Commission électorale indépendante, pour rendre le processus plus efficace ». Dans tous les cas, « nous rendrons compte au Président de la République, Chef d'État. Et le gouvernement, conformément aux dispositions en vigueur, avisera sur l'ensemble des différents points », a conclu le chef du gouvernement, en remerciant les acteurs qui ont pris activement part à cette phase du dialogue politique. Pour rappel, sur instruction du Président Alassane Ouattara, la deuxième phase du dialogue politique a débuté le 6 janvier. Elle a porté essentiellement sur le code électoral. Il faut, par ailleurs, noter que la première phase de ces discussions s'est déroulée du 24 janvier au 26 juin 2019. Elle avait essentiellement porté sur la Cei. ■

MARCEL APPENA

Établissement des Cni 2020

Plus de 11 millions d'Ivoiriens ciblés



Les autorités ont posé pour la postérité après le lancement de la phase nationale de la délinquance de la Cni

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly s'est réjoui hier de la participation de tous les acteurs

de la vie politique et de la société civile à la deuxième phase du dialogue politique entamée en janvier. « Cette phase 2 a été

saluée par toutes les parties prenantes, aussi bien les partis et groupements politiques que les organisations de la société

civile, dans leur diversité », s'est félicité le chef du gouvernement, au cours de la cérémonie de clôture qui a eu lieu à la Primature. Pour lui, « cette participation effective et active de tous les acteurs politiques et de la société civile augure de lendemains meilleurs pour la démocratie en Côte d'Ivoire ». Il a ajouté que cela montre la volonté des acteurs politiques « d'aller à des élections apaisées ». C'est pourquoi, « au terme de plusieurs rencontres, certains en comité restreint, d'autres en plénière, que j'ai eu à présider, nous nous retrouvons aujourd'hui pour procéder à la clôture des discussions que nous avons entamées le 6 janvier », a déclaré Gon Coulibaly. Il s'est prononcé sur le bilan des négociations, au cours de cette autre phase du dialogue politique entre le gouvernement les partis politiques

et la société civile. « Du rapport fait par le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, nous avons pu noter des points de convergence, des points d'accord, des points de convergence possibles, des désaccords et des recommandations », a fait savoir le chef du gouvernement. Au nombre des « points d'accord possibles », il a cité la question du relèvement de la caution à la présidentielle, tout comme celle relative au parrainage, celle aussi de la baisse du taux de suffrage obtenu, en vue du remboursement de la caution. Le chef du gouvernement a cité aussi, comme point de convergence, le problème de la transhumance politique, au cours des élections. Par ailleurs, il a noté qu'il y a eu « des points de divergence et des recommandations qui ont été faites, soit à l'endroit de l'admini-

stration ou de la Commission électorale indépendante, pour rendre le processus plus efficace ». Dans tous les cas, « nous rendrons compte au Président de la République, Chef d'État. Et le gouvernement, conformément aux dispositions en vigueur, avisera sur l'ensemble des différents points », a conclu le chef du gouvernement, en remerciant les acteurs qui ont pris activement part à cette phase du dialogue politique. Pour rappel, sur instruction du Président Alassane Ouattara, la deuxième phase du dialogue politique a débuté le 6 janvier. Elle a porté essentiellement sur le code électoral. Il faut, par ailleurs, noter que la première phase de ces discussions s'est déroulée du 24 janvier au 26 juin 2019. Elle avait essentiellement porté sur la Cei. ■

ISABELLE SOMAN

Forum du Sénat sur les collectivités territoriales

Hamed Bakayoko : "La dynamique nouvelle de la décentralisation vise à lutter contre la pauvreté"

Représentant le Premier ministre, le ministre d'Etat, ministre de la Défense a insisté sur les défis en matière de décentralisation.

À toute première édition du forum consacré aux collectivités territoriales de Côte d'Ivoire a ouvert ses travaux le 17 février, à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro. Et ce, en présence du ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, et du président du Sénat français, Gérard Larcher, invité du Sénat ivoirien.

Plusieurs autres membres du gouvernement, présents en tant qu'élus locaux, participent aux travaux de ce forum meublés par deux communications et sept panels. Au total, ce sont 397 préfets, sénateurs, présidents de conseils régionaux, maires et gouverneurs qui prennent part à ces réflexions centrées sur le thème « la représentation des collectivités territoriales face aux défis de la décentralisation ».

Pour le ministre d'Etat, ministre de la Défense, Hamed Bakayoko, qui a ouvert les travaux en sa qualité de représentant du Premier ministre, le Sénat, tel qu'envisagé par le Président Alassane



Quattara, doit mener des réflexions profondes sur la question de la décentralisation, avec des parlementaires dotés d'une grande expérience en matière de gestion

des collectivités territoriales et de compétences dans divers domaines : politique, administratif, économique, scientifique, culturel, sportif et social.

La tenue de ce forum, a-t-il indiqué, donne l'occasion à ces parlementaires de mieux penser la politique de décentralisation afin d'être une force de proposition en soutien aux actions du gouvernement, dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des Ivoiriens, qu'ils soient en Côte d'Ivoire ou à l'extérieur.

Selon Hamed Bakayoko, le thème de ce premier forum permettra d'appréhender les enjeux de la décentralisation, facteur par excellence d'un développement participatif de valorisation des potentialités locales.

Aux participants, il a rappelé que la politique de décentralisation n'est pas nouvelle en Côte d'Ivoire, d'autant que le Président Houphouët-Boigny l'a initiée depuis 1980. Elle a conduit à la mise en place de la démocratie participative, à travers des élections multipartisanes dans les communes et plus tard dans les régions où de nombreux cadres s'exercent à la gestion publique.

Grâce à la décentralisation, on peut, selon lui, souligner

les efforts accomplis par les communes et régions pour doter les localités en infrastructures et équipements de proximité.

Sous la gouvernance du Président Alassane Ouattara, cette politique se poursuit avec d'importantes réformes introduites ou en cours, à l'effet d'une mise en œuvre plus efficace et amplifiée. Il agit entre autres du statut de l'élu local, la fonction publique territoriale, la révision de la loi portant transfert des compétences de l'Etat aux collectivités, le réaménagement des modalités d'établissement du cadre organique des emplois ainsi que la réforme du régime financier. « La dynamique nouvelle de la décentralisation vise à lutter contre la pauvreté au niveau local à travers le renforcement de la démocratie, de la bonne gouvernance et le rapprochement entre les pouvoirs de décisions et les communautés à la base », a-t-il précisé aux participants, avant d'attirer leur attention sur les défis qui attendent d'être relevés et qui devront être au centre des

réflexions du présent forum. Il s'agit du renforcement des capacités du personnel en activité, de l'émergence d'un secteur privé capable de soutenir les initiatives des collectivités, de la mise en place de nouveaux mécanismes financiers à même de mieux répondre aux besoins des collectivités en matière d'infrastructures et d'outils de production, du développement de la fiscalité.

Le représentant du Premier ministre a tenu à rassurer les patrons des collectivités sur la ferme volonté du gouvernement de poursuivre ses efforts, afin de garantir le bien-être des populations. Et ce, en faisant des régions de grands pôles de production et de croissance au service de tout le pays. « Il n'y a pas de grands pays sans grandes régions », a-t-il affirmé, avant de rendre hommage au président du Sénat français, Gérard Larcher, pour ses appuis multiformes et son partenariat exemplaire avec le Sénat ivoirien.

N'DRI CÉLESTIN

Jeannot Ahoussou-Kouadio : "Une politique de décentralisation réussie, c'est le développement local assuré"



l'initiateur de ce forum, le président du Sénat ivoirien, Jeannot Ahoussou-Kouadio, a expliqué aux élus locaux qu'après une année d'exercice consacrée aux votes des lois, dans le cadre de la navette parlementaire, le moment est venu pour son institution et les sénateurs d'entamer l'une des missions essentielles des parlementaires. Celle d'assurer la prise en compte des intérêts des collectivités territoriales.

Il s'agit de placer les collectivités au centre de la lutte contre la pauvreté, de l'action pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, la santé et le bien-être, les infrastruc-

tures et l'innovation et les partenariats. Ce sont autant préoccupations qu'il entend résoudre avec l'appui de son partenaire clé, le président du Sénat français, Gérard Larcher, dont la longue et riche expérience en bicamérisme a permis de porter le Sénat ivoirien sur les fonts baptismaux. Pour résoudre efficacement cette problématique qui va meubler les échanges jusqu'au 18 février, Ahoussou Kouadio a également tenu à réunir autour d'une même table les experts du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, des experts français, notamment Paul François Yatta, Jean François Habeau,

directeur du Fonds mondial des villes, et Thierry Cornillet, ancien député au parlement européen, ainsi des faitières des collectivités, notamment l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci), l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (Uvicoci). De même que les partenaires financiers tels que l'Agence française de développement (Afd), Pnud, l'Usaid, l'Union européenne (Ue), la Banque africaine de développement (Bad).

« Les recommandations issues des travaux de ce forum vont permettre de mettre sur pied l'Agenda de Yamoussoukro », soutient Jeannot Ahoussou, qui n'a pas manqué de rendre un vibrant hommage à la délégation française et au président Gérard Larcher pour sa constante sollicitude. Il n'a pas omis de dire merci au président Alassane Ouattara et au premier ministre Amadou Gon Coulibaly qui ont tout mis en œuvre pour l'organisation de ce forum.

N. CÉLESTIN

Gérard Larcher (président du Sénat français): "N'attendons pas de la décentralisation qu'elle résolve tous nos problèmes"



invité à partager sa riche expérience dans la pratique du bicamérisme avec le Sénat ivoirien et les représentants des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire, le président du Sénat français en a profité pour rendre un hommage bien mérité au Président Houphouët-Boigny, dont la signature figure dans la constitution de la Ve République française, pour y avoir été l'un des acteurs clés. Gérard Larcher a remis un fac-similé dudit document au président du Sénat ivoirien, Jeannot Ahoussou-Kouadio. Gérard Larcher a, en outre, salué la clairvoyance du Président Alassane Ouattara, en sa qualité de père du bicamérisme de la Côte d'Ivoire. Car selon lui, le bicamérisme n'est pas seulement une chambre, mais elle porte en elle une conception de la République et une vision de la société. A ce titre donc, le Sénat, a-t-il poursuivi, est le ciment de la nation.

Aux participants, Gérard Larcher a fait savoir que pour un Etat unitaire comme la France, la décentralisation

apparaît comme la voie susceptible de donner plus d'autonomie et de pouvoir aux collectivités territoriales, dans le respect plein et entier de la cohérence de la nation et de la souveraineté de l'Etat.

Le président du Sénat français a également souligné que l'Etat, à travers la déconcentration, a canalisé et accompagné la décentralisation. Selon lui, déconcentration

et décentralisation vont de pair. "N'attendons pas de la décentralisation qu'elle résolve tous nos problèmes, comme sous l'effet d'une baguette magique. Il n'existe pas une seule manière de décentraliser et je ne suis pas ici pour faire part d'un modèle juxtaposable tel quel", a-t-il conseillé.

N'DRI CÉLESTIN

Coopération militaire

Le chef d'état-major général distingué au Liberia

Le Général Lassina Doumbia a reçu la médaille de l'ordre national des mains du Président libérien George Weah.



Le Président de la République du Liberia a salué l'engagement de l'armée ivoirienne dans la lutte contre l'insécurité sous-régionale. (PHOTOS : D.R)

Le Président de la République du Liberia, George Manneh Weah, a distingué le chef d'état-major général des forces armées de Côte d'Ivoire Lassina Doumbia, le 11 février, au Barclay Training center à Monrovia. Aux côtés de ses homologues du Ghana, de la Guinée, de la Sierra-Leone, il s'est vu décerner la médaille de l'Ordre national. C'était au cours des festivités marquant le 63^e an-

versaire des Forces armées libériennes, célébré sous le thème « *Les stratégies pour l'insertion totale du genre dans le secteur de la sécurité : Forces armées libériennes en perspectives* ».

En fait, c'est en reconnaissance au soutien et à la contribution militaire apportés au Liberia par l'armée ivoirienne que Lassina Doumbia a été honoré. « *Pour votre contribution exceptionnelle au peuple libérien, par l'intermédiaire des Forces armées du Liberia et du Ministère de la Défense, je vous décerne la médaille de l'Ordre du service distingué* », a indiqué le Président du Liberia. Avant de faire remarquer que « *Les services que vous rendez à notre pays font honneur à vous-même, à votre pays et*

au peuple du Liberia ».

Cette distinction vient illustrer la bonne coopération militaire entre la Côte d'Ivoire et le Liberia. Coopération jugée satisfaisante, selon le représentant du ministre de la Défense nationale qui relève que la collaboration inter-Etats dans le traitement des nouveaux types de menaces transnationales s'avère plus que nécessaire.

La question de l'intégration équitable du genre dans les Forces armées a, quant à elle, été évoquée par Mary T. Broh, Directrice générale de l'agence nationale des services, qui a recommandé une plus grande nomination des femmes à des postes de responsabilité au sein de l'appareil sécuritaire. Le Liberia ayant déjà amorcé

ce challenge depuis 1996, il convient maintenant de fédérer l'action féminine en créant la WAC (Women Army Corp), unité entièrement constituée de femmes.

Pour s'enquérir de l'état de discipline de son armée, le Président Weah a eu droit à une démonstration dynamique de démontage et de remontage de fusils d'assaut avant d'effectuer une revue de troupes. Un défilé pédestre et motorisé composé de la 23^e brigade d'infanterie, du commandement de la formation des forces armées, de la garde côtière, du bataillon du génie, de la police, du service national des pompiers, de la garde forestière, a mis fin à la cérémonie. ■

HERVÉ ADOU
(SOURCE : BIPA)

Association des médiateurs des pays de l'Uemoa Des experts planchent à Abidjan sur le système d'exploitation des réclamations



Les participants au séminaire d'Abidjan, en présence des médiateurs de la Côte d'Ivoire et du Bénin.

Abidjan, capitale des pays membres de l'Association des médiateurs de l'Uemoa (Amp-Uemoa) jusqu'au 20 février. La capitale économique ivoirienne abrite, en effet, depuis hier une réunion regroupant les membres du Comité des experts sur l'exploitation des recommandations de l'atelier de Cotonou. Cet atelier qui s'est déroulé, du 4 au 8 novembre 2019, avait porté sur les systèmes informatisés de gestion de réclamations des institutions de médiation des pays membres de l'Amp-Uemoa.

La cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu à l'hôtel du Golf à Abidjan-Cocody, a enregistré la présence du médiateur de la Côte d'Ivoire, pays hôte, et de celui du Bénin, représentant le président de ladite association, le médiateur du Bénin. Ainsi, dans son allocution de bienvenue, Adama Toungara

a défini le contexte du présent séminaire.

Il a rappelé, à juste titre, que la Côte d'Ivoire avait abrité, du 30 septembre au 2 octobre 2019, un atelier des médiateurs portant sur la problématique des directives et des actes de l'Uemoa. « *Aujourd'hui, nous sommes encore aux côtés de nos collaborateurs qui ont en charge le traitement des réclamations au sein de nos institutions* », a indiqué le Médiateur de la Côte d'Ivoire, en soulignant, au passage, que cet état de fait est la preuve du dynamisme de cette association sous-régionale.

Il a également fait remarquer qu'à l'heure du numérique, les Tic constituent « un outil indispensable ». A cet effet, il a soutenu que les institutions de médiation au sein de l'Uemoa en ont fait un instrument privilégié « dans le traitement des réclamations ». Ce qui, a-t-il poursuivi, dénote du

grand intérêt que les membres de l'Amp-Uemoa accordent à la présente rencontre. Aussi, a-t-il suggéré que soit organisé « dans le même esprit » un atelier au profit des responsables de communication des institutions de la sous-région. Question de « renforcer la visibilité » des structures membres de l'Amp-Uemoa auprès des populations.

Pour sa part, le médiateur du Bénin, vice-président des médiateurs des pays membres de l'Uemoa, Gnonlonfou Joseph, a demandé que « les conclusions et recommandations riches et variées issues de cet atelier ne devraient pas rester lettre morte ». C'est pourquoi, il suggère que soient proposés « un programme cohérent et un plan d'action réaliste harmonisés sur l'information des traitements de gestion des réclamations ». ■

MARCEL APPENA

Promotion de la Justice africaine La Cour de justice de la Cedeao expose ses compétences à Amadou Soumahoro



Le Président de l'Assemblée nationale et la délégation de la justice de la communauté conduite par son président (3^e de la gauche vers la droite).

Le Président de l'Assemblée nationale, Amadou Soumahoro, a échangé hier à l'hémicycle avec des représentants de la Cour de justice de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Conduite par Amoako Edward Asante, président de ladite Cour, la délégation est venue partager son expérience au plan juridique avec Amadou Soumahoro. Le président de cette Cour a également émis le vœu que les populations

saisissent son institution lorsque cela est nécessaire. En réalité, Amoako Edward Asante préconise une forte coopération entre la Cour de justice de la Cedeao et les pays à qui elle devrait proposer ses services. C'est pour cette raison qu'une délégation de cette organisation juridique sillonne quatre États membres de la Cedeao (Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Guinée) pour rencontrer des acteurs nationaux, notamment les avocats et

la société civile des pays concernés.

Cette démarche permettra également, au dire du président de la Cour, à l'institution sous régionale de se rapprocher des populations afin de leurs permettre de connaître leurs droits. Par ailleurs, Amoako Edward Asante s'est réjoui des relations qui existent entre la Côte d'Ivoire et la Cour. A ce jour, explique-t-il, la Côte d'Ivoire a treize affaires qui ont été portées devant la cour depuis sa création. Sept ont déjà été rendues, cinq sont pendantes et une a été rejetée.

La Cour a été créée par un protocole signé en 1991, puis sa mise en place a été formalisée dans l'article 15 du Traité révisé de la Communauté en 1993. Cette institution régionale a pour rôle majeur d'assurer le respect du droit et des principes d'équité dans l'interprétation et l'application des dispositions du Traité révisé ainsi que d'autres instruments juridiques subsidiaires adoptés par la Communauté. ■

HERVÉ ADOU

Coopération Côte d'Ivoire-Inde

Souleymane Diarrassouba salue le dynamisme des relations

Le ministre du Commerce, de l'Industrie, et de la promotion des Pme, a salué la bonne santé des relations qui existe entre la Côte d'Ivoire et l'Inde.

Le lancement officiel des activités de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Inde en Côte d'Ivoire, le jeudi 13 février, à l'espace Latrille Event, aux Plateaux à Abidjan, a donné l'occasion au ministre du Commerce de saluer le dynamisme des relations entre la Côte d'Ivoire et l'Inde. Souleymane Diarrassouba a indiqué que la Côte d'Ivoire est fière des nombreuses actions que pose l'ambassadeur Sailas Thangal depuis sa nomination et sa prise de fonction sur les bords de la lagune Ebrié. Il a vivement félicité le diplomate, en affirmant qu'il a opéré «le bon choix». Par la même occasion, le mi-



nistre du Commerce a invité les opérateurs économiques indiens à s'impliquer dans la politique du gouvernement qui vise notamment à la transformation des matières premières locales. «Notre priorité aujourd'hui, c'est la transformation du cacao, de l'anacarde, du coton. Elle porte aussi sur la promotion des industries en matériaux de construction, en industrie pharmaceutique, d'assemblage des véhicules, de matériaux électroménagers et de la promotion de l'industrie 4.0», a-t-il fait remarquer, dans son allocution.

En ce qui concerne la Chambre de Commerce et d'Industrie, Sailas Thangal a indiqué qu'il est sûr que son ouverture permettra «de doubler voire tripler les échanges commerciaux entre l'Inde et la Côte d'Ivoire». Surtout que, a-t-il insisté, «la Côte d'Ivoire est le premier producteur de noix de cajou et l'Inde en est le premier consommateur». La Chambre de Commerce et d'Industrie indienne sera dirigée par Raja Chandra. En sa qualité de président, il a salué les avancées du gouvernement ivoirien en termes d'amélioration du climat des affaires en Côte d'Ivoire. Il a souligné que cette «chambre

aura pour mission de promouvoir et développer les activités commerciales de ses adhérents». Pour lui, les échanges commerciaux entre l'Inde et la Côte d'Ivoire devraient aller de l'avant, au fil des années. L'industrie pharmaceutique, l'agro-alimentaire, les mines, l'acier, sont les principaux secteurs, dans lesquels interviennent environ 300 entreprises indiennes qui sont implantées sur le sol ivoirien. Du 2 au 3 mars, un forum économique ivoiro-indien se déroulera à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Abidjan.

MARCEL APPENA

Éducation

Le Rotary Club Abidjan Golf offre des prises en charge à 25 élèves



Hermann Gossan, président du Rotary club Abidjan Golf, entouré de certains de ses collaborateurs et des élèves bénéficiaires. (PHOTOS : DR)

Deux cent mille FCfa. C'est le montant reçu, samedi, par chacun des 25 élèves de seconde et de terminale de quelques lycées de la capitale économique de Côte d'Ivoire de la part du Rotary Club Abidjan Golf. Hermann Gossan, le président de cette structure, lors de la cérémonie de remise de ces prises en charge dans une salle de l'Ivoire Golf Club à la Riviera, a déclaré que les bénéficiaires de cette aide ont été choisis sur la base de leurs bons résultats scolaires. « Cette bourse que nous remettons consiste à aider des jeunes lycéens brillants dans leurs études malgré les conditions sociales difficiles », a-t-il précisé. Avant d'exhorter les bénéficiaires à travailler durement pour avoir d'excellentes moyennes en vue de continuer à bénéficier du soutien financier du Rotary Club Abidjan Golf.

Le professeur Maho Judith, au nom de ces élèves, a félicité et remercié les responsables de cette organisation pour ce soutien qui vient soulager les parents dans la scolarisation de leurs progénitures. « Merci pour tout ce que vous faites pour l'éducation de ces enfants », a-t-elle insisté. La cérémonie de ce jour marquait aussi le lancement des activités de 25 ans d'existence du Rotary Club Abidjan Golf. A cet effet, Hermann Gossan a salué le travail remarquable abattu par leurs devanciers pour maintenir en vie cette organisation. « 3 avril 1995, 3 avril 2020, voilà bien 25 ans que nos amis membres fondateurs se sont réunis en ce même lieu de l'Ivoire Golf pour écrire en lettres d'or les premières pages de cette belle aventure rotarienne », a-t-il rappelé. Puis d'expliquer : « 25 ans dans la vie d'un club Rotary,

c'est d'abord un premier cycle de vie que symbolisent les 24 dents de la roue Rotary ». Il a donc annoncé des actions devant célébrer les 25 ans d'existence de sa structure. Ainsi, selon lui, le Rotary Club Abidjan Golf organisera le 14 mai une manifestation de remise officielle du collège qu'il a construit et équipé au ministère de l'Éducation nationale. Cette initiative, à l'en croire, sera suivie de la rénovation d'une école primaire, le 30 mai à Abobo. Dans la même veine, il a porté à la connaissance de l'assistance, l'organisation, le 14 avril, du trophée Golf édition 2019-2020. Un dîner-gala, dans la soirée de ce jour, a-t-il poursuivi, aura lieu en vue de lever des fonds pour leur « action d'accès à l'eau potable dans 5 localités réparties sur l'ensemble du territoire national ».

KANATÉ MAMADOU

Présidentielle 2020 Des guides religieux interpellent la classe dirigeante

L'Alliance des guides spirituels de Côte d'Ivoire (Ags-Ci) veut des élections sans effusion de sang. Elle a donc invité, jeudi, lors d'une conférence de presse au temple de l'archevêque Guy Vincent Kodja, sis au Plateau-Dokui, les acteurs politiques ivoiriens à faire preuve de responsabilité et à poser des actions de nature à éviter une autre crise à la nation. « Aux dirigeants politiques qui cherchent à conquérir le pouvoir d'État aujourd'hui, vous concurrez, en effet, au jeu démocratique et vous portez la voix d'une frange de la population pour qui vous représentez des modèles, des leaders des élites. Il vous revient donc d'indiquer une voie nouvelle, empreinte de tolérance et d'indulgence à nos populations, notamment à nos enfants, en leur montrant par votre exemple que l'on peut aujourd'hui critiquer sans insulter, contre-

dire sans injurier, s'opposer sans outrager », a déclaré le porte-parole de l'alliance, le prophète Koudou Pierre. Ce dernier, au nom des hommes de Dieu, a appelé la classe dirigeante à respecter la vie des populations, des autorités et des institutions de la République. « Qu'aucun de nos leaders ne tombe dans le piège pemicieux de l'orgueil et aucun homme politique, de quelque bord politique qu'il soit, ne doit s'imaginer que sa personne est plus importante que la Côte d'Ivoire tout entière. Ce serait un piège », a-t-il ajouté. Avant d'appeler la société civile à jouer sa partition pour une Côte d'Ivoire plus unie, où le jeu démocratique sera plus ouvert. L'archevêque Guy Vincent Kodja a soutenu que l'idée d'une guerre religieuse ne peut prospérer en Côte d'Ivoire, en ce sens que les différentes confessions reli-

gieuses existant dans le pays cohabitent, depuis toujours, dans l'harmonie. « Ce sont les hommes qui ont des problèmes et non les religions », a-t-il affirmé. Puis de préciser : « Notre rôle n'est pas de faire de la politique, mais de parler de paix. Nous ne devons pas avoir de couleur politique. La Côte d'Ivoire est une et indivisible ». L'imam principal de la grande mosquée de Marcory, El hadj Konaté, a, lui, invité la classe dirigeante à faire preuve de maturité en préservant l'intérêt de la Côte d'Ivoire. Joignant sa voix à celle de l'archevêque Guy Vincent Kodja, il a fait savoir que l'alliance qui vient de naître est ouverte à tous les guides spirituels qui rêvent d'une Côte d'Ivoire plus fraternelle et stable, où le vivre ensemble est la chose la mieux partagée.

K. MAMADOU



L'Alliance des guides spirituels de Côte d'Ivoire (Ags-Ci) mobilisée pour des élections sans violences. (PHOTO D.R)

Érosion côtière à Lahou-Kpanda (Grand-Lahou) Des appels à l'aide de plus en plus pressants

Le phénomène prend des proportions inquiétantes dans le village. Les populations sont menacées de disparaître sous les eaux.

Si le bruit des vagues avait pour habitude de bercer les habitants de Lahou-Kpanda, il ne rassure plus aujourd'hui à cause de l'avancée de l'érosion côtière, et surtout la peur de se voir engloutir sous l'eau.

On ne dort plus que d'un œil dans ce village situé dans le département de Grand-Lahou (région des Grands Ponts).

Déjà, la partie la plus ancienne du village a disparu. Le cimetière qui subit de temps en temps la furie des vagues est en train de disparaître également. Des tombes cassées ou éventrées et les contenus constitués de pagnes de valeur (kita, serviettes, vêtements, etc.) sont exposés sur le sol. Certaines, déterrées carrément, et des blocs de béton « nagent » dans la mer. D'autres encore résistent avec les épitaphes, ce qui dénote la violence des chocs.

Parmi celles-ci, les restes des sépultures du premier chef du village de Lahou-Kpanda, Abadi Boga André (décédé en mars 2010) et tout près, les vestiges de celles des parents de l'influent premier maire de la ville, feu Me Arsène Usher Assouan, ex-ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire



Chaque jour, la mer grignote un peu plus de terrain. Sur la berge, des tombes cassées... (PHOTOS JOSEPHINE KOUADIO)

(sous le Président Félix Houphouët-Boigny), qui fut par ailleurs maire de la commune Cocody. Une profanation naturelle qui donne la chair de poule. Dans cet

environnement, certaines personnes ont eu l'effroyable surprise de se retrouver de façon malencontreuse sur des squelettes, après un passage violent des va-

gues, selon le secrétaire de la chefferie, Wadja Tano Mathias, l'air grave.

Le spectacle est plus que désolant ce 29 janvier, où comme pour renforcer la tristesse, un seau en plastique flotte désespérément sur l'eau. A l'abandon, ce cimetière ne reçoit plus de nouvelles inhumations, poursuit notre interlocuteur, en soulignant qu'en prévision des effets de l'érosion, certaines personnes ont entrepris

d'ouvrir les sépultures de leurs parents. Pour y extraire les restes qu'ils inhumèrent à nouveau dans les cimetières de Nzida et Grand-Lahou. Cette opération qui aurait pu être saluée se fait malheureusement sans respect d'aucune règle, aussi bien administrative, sanitaire que juridique. En effet, à mains nues et sans les pompes funèbres, les parents procèdent nuitamment à l'exhumation, en catimini. Ceux qui

ne disposent pas de moyens financiers conséquents attendent, impuissants, que les tombes de leurs parents soient emportées par l'eau. Au nombre des édifices qui résistent encore, l'église catholique et son établissement scolaire, à quelques encablures du cimetière. Située entre la lagune, la mer et un lac, ils continuent de recevoir fidèles et écoliers, malgré l'air de tristesse qui plane sur la cour presque envahie par les broussailles et des cocotiers abandonnés. Mais pour combien de temps encore ? Il est environ 11 heures. Le soleil est daplomb. La brise de mer qui souffle n'empêche pas la chaleur de monter.

Nous pas bouger

Le chef du village, Ledjou Yahou Augustin, a battu le rappel de tous ses chefs de quartier, pour recevoir la délégation de Fraternité Matin. Pour eux, il s'agit du dernier organe de presse à recevoir, exacerbés par les balles incessantes de médias nationaux et internationaux venus dans le village s'enquérir de la situation sans qu'une solution urgente ne soit trouvée. « Nous avons reçu plusieurs chaînes de télévision internationales. Mais nous ne voyons rien de concret. L'érosion continue son avancée. L'embouchure migre et elle a déjà pris une partie de notre village. Telle est la souffrance que nous vivons », déplore le secrétaire de la chefferie, Wadja Mathias, dans un soupir qui en dit long sur l'état d'esprit



... Certaines sont éventrées par des parents afin d'exhumer des squelettes.

Braffedon " se lamente " aussi

Le mal n'a pas la même ampleur, mais il existe tout de même. A Braffedon, village situé sur le littoral, sur la ceinture en face de Lahou-Kpanda, les populations vivent les conséquences de l'érosion côtière, à savoir l'inondation. Depuis la bordure de la lagune à l'église catholique jusqu'au centre du village, les habitations baignent dans l'eau à chaque saison des pluies. Et bonjour les moustiques ! Le chef du village, Dieket Befeli Antoine, et ses notables qui affirment

craindre la période de juin, en appellent à la sollicitude de l'État, afin que des travaux d'assainissement soient faits dans le village, au risque de pousser les victimes des inondations au déménagement. En effet, pendant les fortes pluies, le scénario est le même. Les populations abandonnent leurs domiciles pour se réfugier chez des parents et ne les réintègrent qu'une fois la saison passée. Une gymnastique qui n'est pas faite pour créer la sérénité chez ces habitants. Certes, elles

sont prises en compte dans le projet Waca, concernant les cinq villages de Grand-Lahou, mais l'interrogation demeure : à quand le démarrage effectif des travaux de résilience des sols ? Le village de Braffedon était anciennement du côté de Kpanda. Fuyant les effets de l'érosion, il a été délocalisé sur le site actuel. Malheureusement, il se retrouve comme « pourchassé », parce qu'étant en dessous du niveau de la mer ■

M. GNEPROUST

Érosion côtière à Lahou-Kpanda (Grand-Lahou)

Des appels à l'aide de plus en plus pressants

Le phénomène prend des proportions inquiétantes dans le village. Les populations sont menacées de disparaître sous les eaux.

Si le bruit des vagues avait pour habitude de bercer les habitants de Lahou-Kpanda, il ne rassure plus aujourd'hui à cause de l'avancée de l'érosion côtière, et surtout la peur de se voir engloutir sous l'eau.

On ne dort plus que d'un œil dans ce village situé dans le département de Grand-Lahou (région des Grands Ponts).

Déjà, la partie la plus ancienne du village a disparu. Le cimetière qui subit de temps en temps la furie des vagues est en train de disparaître également. Des tombes cassées ou éventrées et les contenus constitués de pagnes de valeur (kita, serviettes, vêtements, etc.) sont exposés sur le sol. Certaines, déterrées carrément, et des blocs de béton « ragent » dans la mer. D'autres encore résistent avec les épitaphes, ce qui dénote la violence des chocs.

Parmi celles-ci, les restes des sépultures du premier chef du village de Lahou-Kpanda, Abadi Boga André (décédé en mars 2010) et tout près, les vestiges de celles des parents de l'influent premier maire de la ville, feu Me Arsène Usher Assouan, ex-ministre des Affaires étrangères de la République de Côte d'Ivoire



Chaque jour, la mer grignote un peu plus de terrain. Sur la berge, des tombes cassées... (PHOTOS JOSEPHINE KOUADIO)

(sous le Président Félix Houphouët-Boigny), qui fut par ailleurs maire de la commune Cocody. Une profanation naturelle qui donne la chair de poule. Dans cet

environnement, certaines personnes ont eu l'effroyable surprise de se retrouver de façon malencontreuse sur des squelettes, après un passage violent des va-

gues, selon le secrétaire de la chefferie, Wadja Tano Mathias, l'air grave.

Le spectacle est plus que désolant ce 29 janvier, où comme pour renforcer la tristesse, un seau en plastique flotte désespérément sur l'eau. A l'abandon, ce cimetière ne reçoit plus de nouvelles inhumations, poursuit notre interlocuteur, en soulignant qu'en prévision des effets de l'érosion, certaines personnes ont entrepris

d'ouvrir les sépultures de leurs parents. Pour y extraire les restes qu'ils inhumèrent à nouveau dans les cimetières de Nzida et Grand-Lahou. Cette opération qui aurait pu être saluée se fait malheureusement sans respect d'aucune règle, aussi bien administrative, sanitaire que juridique. En effet, à mains nues et sans les pompes funèbres, les parents procèdent nuitamment à l'exhumation, en catimini. Ceux qui

ne disposent pas de moyens financiers conséquents attendent, impuissants, que les tombes de leurs parents soient emportées par l'eau. Au nombre des édifices qui résistent encore, l'église catholique et son établissement scolaire, à quelques encablures du cimetière. Située entre la lagune, la mer et un lac, ils continuent de recevoir fidèles et écoliers, malgré l'air de tristesse qui plane sur la cour presque envahie par les broussailles et des cocotiers abandonnés. Mais pour combien de temps encore ? Il est environ 11 heures. Le soleil est d'aplomb. La brise de mer qui souffie n'empêche pas la chaleur de monter.

Nous pas bouger

Le chef du village, Ledjou Yahou Augustin, a battu le rappel de tous ses chefs de quartier, pour recevoir la délégation de Fraternité Matin. Pour eux, il s'agit du dernier organe de presse à recevoir, exacerbés par les ballets incessants de médias nationaux et internationaux venus dans le village s'enquérir de la situation sans qu'une solution urgente ne soit trouvée. « Nous avons reçu plusieurs chaînes de télévision internationales. Mais nous ne voyons rien de concret. L'érosion continue son avancée. L'embouchure migre et elle a déjà pris une partie de notre village. Telle est la souffrance que nous vivons », déplore le secrétaire de la chefferie, Wadja Mathias, dans un soupir qui en dit long sur l'état d'esprit



... Certaines sont éventrées par des parents afin d'exhumer des squelettes.

Braffedon " se lamente " aussi

Le mal n'a pas la même ampleur, mais il existe tout de même. A Braffedon, village situé sur le littoral, sur la ceinture en face de Lahou-Kpanda, les populations vivent les conséquences de l'érosion côtière, à savoir l'inondation. Depuis la bordure de la lagune à l'église catholique jusqu'au centre du village, les habitations baignent dans l'eau à chaque saison des pluies. Et bonjour les moustiques ! Le chef du village, Dieket Befeli Antoine, et ses notables qui affirment

craindre la période de juin, en appellent à la sollicitude de l'État, afin que des travaux d'assainissement soient faits dans le village, au risque de pousser les victimes des inondations au déménagement. En effet, pendant les fortes pluies, le scénario est le même. Les populations abandonnent leurs domiciles pour se réfugier chez des parents et ne les réintègrent qu'une fois la saison passée. Une gymnastique qui n'est pas faite pour créer la sérénité chez ces habitants. Certes, elles

sont prises en compte dans le projet Waca, concernant les cinq villages de Grand-Lahou, mais l'interrogation demeure : à quand le démarrage effectif des travaux de résilience des sols ? Le village de Braffedon était anciennement du côté de Kpanda. Fuyant les effets de l'érosion, il a été délocalisé sur le site actuel. Malheureusement, il se retrouve comme « pourchassé », parce qu'étant en dessous du niveau de la mer ■

M. GNEPROUST

des habitants. Il poursuit sur sa lancée. « L'érosion a trans formé l'environnement. En conséquence, la lagune est très ensablée. Nous, peuple pêcheur qui ne vivons que de ressources halieutiques ne savons plus que faire... L'inquiétude de la population se justifie aussi, parce qu'un jour la mer a avancé subitement de dix mètres nuitamment, faisant effondrer des maisons en bordure. Cependant, bien qu'elle vive dans l'angoisse du jour où la mer viendrait les engloutir, comme l'image apocalyptique de l'histoire de Noé, dans la Bible, la population se dit attachée à sa terre. « Partir ? Nous ne l'envisageons pas du tout. Ici, c'est la terre de nos ancêtres. Nous ne pouvons que supplier les autorités afin qu'elles trouvent une solution. Car, nous ne pouvons pas vivre loin de l'eau ».

Ancienne capitale du Cercle de Lahou

Lahou-Kpanda est un village pittoresque, situé entre la mer et la lagune dans laquelle se jette le fleuve Bandaman. On ne peut y accéder que par pirogue, pinasse ou moteur hors-bord, seuls moyens de transport. L'embouchure, à quelques mètres du village, en rajoute à la beauté du village qui compte environ dix mille habitants et douze quartiers, selon le chef du village, Ledjou Yahou Augustin. Constitué de la communauté autochtone Avikam, il a reçu dès les premières années de son développement des populations de la sous-région. En effet, ce village était autrefois le centre de la civilisation, à savoir la capitale coloniale où était établi le commandant de Cercle (la Côte d'Ivoire étant divisée en Cercles, aujourd'hui régions).

De ce fait, il hébergeait, selon le chef, tous les services de l'administration, la poste, les commerces et « les Blancs », etc. L'évocation de la vieille ville relève du passé. Car elle a totalement disparu, et avec elle certains vestiges. Plus aucun bâtiment n'est perceptible, depuis la berge. La voie principale qui divisait la ville en deux entités n'est plus qu'un ban de sable en bordure de mer. En attendant des solutions urgentes, l'érosion continue sa marche inexorable vers les habitations. Au passage, nous apercevons des traces de quelques habitations en bordure de mer, ainsi que sur le sol où la mer a charrié des coquillages d'huîtres et autres fruits de mer jusque vers les habitations ■

MARCELLINE GNÉPROUST
ENVOYÉE SPÉCIALE
À GRAND-LAHOU

• Les populations plaident pour l'ouverture de l'embouchure



Ledjou Yahou Augustin, chef du village de Lahou-Kpanda et ses notables. (à l'extrême gauche), Wadja Mathias (PHOTOS JOSEPHINE KOUADIO)

Plus qu'une doléance, les populations se lancent dans une supplication. « Lahou-Kpanda fait partie de la Côte d'Ivoire. Est-ce qu'on va laisser un village disparaître sans réagir ? Non ! C'est pourquoi nous restons à l'écoute de l'État, tout en étant confiants qu'une solution va être trouvée. Pour nous, il s'agit de l'ouverture de l'embouchure », plaide le chef du village, Ledjou Yahou Augustin. Autrefois située à plus de 5 km du village, l'embouchure a migré pour se retrouver à l'orée du village, rasant édifices et espaces. D'où l'inquiétude grandissante des habitants qui perdent patience devant la lenteur du projet Waca (Programme de gestion du littoral ouest africain, en français) initié en collaboration avec l'État de Côte d'Ivoire pour apporter une solution au problème. L'embouchure, faut-il le rap-

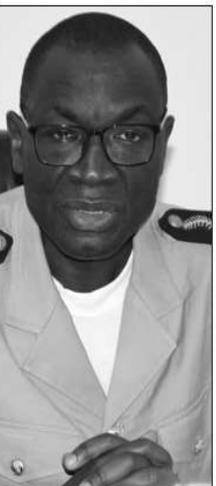
peler, est l'ouverture par laquelle la lagune se jette dans la mer. Du fait de l'érosion côtière, ce phénomène naturel ne peut plus se faire correctement, du fait de son ensablement. En conséquence, initialement longue de plusieurs kilomètres, elle s'est retrouvée réduite, ne laissant qu'une infime ouverture. Avec des moyens rudimentaires, notamment pelles et pioches, les populations ont procédé à son désensablement en 1999, après avoir levé quelques cotisations et recueilli des dons en nature. Cette méthode ne saurait évidemment régler définitivement la question, d'où l'appel à l'aide des habitants. « Pourquoi ne pas utiliser les engins qui ont servi à approfondir et agrandir le canal de Vridi pour creuser l'embouchure ? Le village est véritablement en difficulté », se lamente l'autorité villageoise. Depuis le premier port de débarquement construit pour organiser

l'activité des pêcheurs et professionnaliser le secteur de la pêche, des employés affirment regarder, impuissants, les pirogues rebrousser chemin, du fait de l'impossibilité pour elles d'arriver à leur destination, à cause de l'ensablement de l'embouchure. « Flairant le phénomène de l'érosion et ses conséquences sur l'écosystème, dans les années 1970, le président Houphouët-Boigny avait confié la délocalisation de l'administration à son plus haut cadre de la région, le ministre Arsène Usher Assouan, sur le site actuel de Grand-Lahou, témoigne Sylvain Usher, fils de cette personnalité. Ce dernier, dont la famille a eu à déplacer les restes de certains parents dans le caveau familial, se souvient encore de cette ville rayonnante qu'était Lahou-Kpanda ■

MARCELLINE GNÉPROUST
(ENVOYÉE SPÉCIALE <DIV>À GRAND-LAHOU)

Le préfet du département aux populations : « Soyez patients »

Face à la grogne des populations, le préfet du département de Grand-Lahou, N'Guessan Kouakou Germain, n'a qu'un seul mot à la bouche : la patience. Lors du lancement de l'étude de « préaisabilité de l'option d'adaptation du cordon sableux » (volet concernant les risques) qui s'est tenu à la mairie le 30 janvier dernier, à l'initiative des responsables du projet, il avait insisté. « Nous comprenons votre impatience, mais Waca est un projet d'envergure qui fait appel à des experts de haut niveau. A partir de 2020, vous verrez des signes sur le terrain. Soyez patients », leur a-t-il conseillé. Le département de Grand-Lahou fait partie des cinq points chauds définis par le projet, à savoir, Assinie, Grand-Bassam, San-Pedro et Sassandra. Plus de cinq villages sont concernés dans ce département. Les chefs sont venus en grand

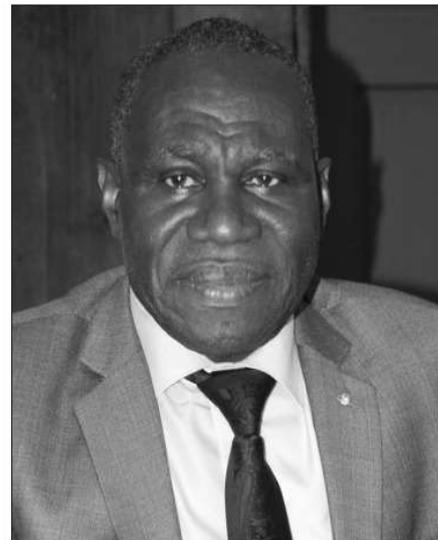


nombre à cette rencontre. L'occasion était propice pour le préfet pour dissuader les populations à exhumer les corps à l'emporte-pièce.

Ceci pour éviter qu'elles se trompent de corps ou qu'elles s'exposent à des risques sanitaires. « Un arrêté est pris pour les exhumations. Il est maintenant question de nous approcher pour que nous prenions ensemble les dispositions. En ce qui concerne le recasement annoncé des populations sur le site de la Sicor, le préfet n'a pas confirmé. « Les études ne viennent que de commencer. Les autorités attendent les conclusions avant toute décision. S'il est question de recasement, ce sera fait dans un cadre global. Nous demandons aux populations d'attendre. Ce n'est pas la première fois que nous déplaçons des populations en Côte d'Ivoire. Lors des constructions des barrages hydroélectriques, les populations se sont déplacées », dit-il. Pour lui, il n'y a pas péril en la demeure ■

M. G.

Pr Ochou Abé Delphin, coordonnateur Waca en Côte d'Ivoire
« Le projet porte sur la résilience des zones »



En quoi consiste le projet Waca ?

Il s'agit d'un projet d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest africaines. Il concerne six pays de l'Afrique de l'ouest, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, et Sao Tomé et Príncipe. La Banque mondiale finance ce projet dans ces pays menacés par l'érosion côtière. Au niveau de chaque pays, des zones pilotes sont identifiées pour rechercher les solutions à ce problème qui impacte négativement les populations. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, cinq points chauds sont concernés. Il s'agit de San-Pedro, Abidjan-Port-Bouët, Grand-Bassam, Assinie et Grand-Lahou, qui est la zone pilote.

Que faut-il entendre par résilience des populations ?

Au niveau du cadre politique et institutionnel, le projet va accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en application de la loi du 02 juin 2017 relative à la protection, l'aménagement et la gestion intégrée du littoral. Il faut prendre des décrets, des arrêtés et d'autres textes pertinents. Une agence nationale de gestion intégrée du littoral doit être créée. La zone côtière a une forte concentration de populations, donc économiquement très importante. Il y aura aussi un plan d'action de gestion intégrée du littoral pour qu'au niveau de tout le littoral de la Côte d'Ivoire, on sache véritablement où mener des actions.

Qu'est-ce qui va être fait concrètement à Lahou-Kpanda ?

Plus de 30 millions de dollars, soit 16.800.000.000 CFA ont été affectés à ce village, où une étude socio-économique de la population va être réalisée. À l'issue de cette étude qui va durer 45 jours, les résultats nous permettront d'identifier des activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de l'érosion, tout comme les pêcheurs et les mareyeurs. Une autre étude porte sur le planting d'arbres à croissance rapide ou la restauration et la plantation des mangroves. Ces plantes sont très importantes dans les zones humides parce que ce sont des zones de reproduction des poissons et des crustacés, en plus elles servent à stabiliser les sols. Une troisième étude, dont le lancement a été fait le jeudi 30 janvier porte sur « l'évaluation des risques naturels et la mise en place d'un système d'alerte précoce ». Grand-Lahou ainsi que certains villages sur la bande côtière sont victimes d'inondations chaque année. L'étude va aider à identifier les zones où on peut réaliser des projets ou pas.

Quelle est la durée globale du projet ?

Dans l'ensemble, ce projet couvre une période de cinq ans, soit de 2018 à 2023. Mais l'étude qui porte sur les risques va durer 9 mois ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MARCELLINE GNÉPROUST

des habitants. Il poursuit sur sa lancée. « L'érosion a transformé l'environnement. En conséquence, la lagune est très ensablée. Nous, peuple pêcheur qui ne vivons que de ressources halieutiques ne savons plus que faire... L'inquiétude de la population se justifie aussi, parce qu'un jour la mer a avancé subitement de dix mètres nuitamment, faisant effondrer des maisons en bordure. Cependant, bien qu'elle vive dans l'angoisse du jour où la mer viendrait les engloutir, comme l'image apocalyptique de l'histoire de Noé, dans la Bible, la population se dit attachée à sa terre. « Partir ? Nous ne l'envisageons pas du tout. Ici, c'est la terre de nos ancêtres. Nous ne pouvons que supplier les autorités afin qu'elles trouvent une solution. Car, nous ne pouvons pas vivre loin de l'eau ».

Ancienne capitale du Cercle de Lahou

Lahou-Kpanda est un village pittoresque, situé entre la mer et la lagune dans laquelle se jette le fleuve Bandaman. On ne peut y accéder que par pirogue, pinnasse ou moteur hors-bord, seuls moyens de transport. L'embouchure, à quelques mètres du village, en rajoute à la beauté du village qui compte environ dix mille habitants et douze quartiers, selon le chef du village, Ledjou Yahou Augustin.

Constitué de la communauté autochtone Avikam, il a reçu dès les premières heures de son développement des populations de la sous-région. En effet, ce village était autrefois le centre de la civilisation, à savoir la capitale coloniale où était établi le commandant de Cercle (la Côte d'Ivoire étant divisée en Cercles, aujourd'hui régions).

De ce fait, il hébergeait, selon le chef, tous les services de l'administration, la poste, les commerces et « les Blancs », etc. L'évocation de la vieille ville relève du passé. Car elle a totalement disparu, et avec elle certains vestiges. Plus aucun bâtiment n'est perceptible, depuis la berge. La voie principale qui divisait la ville en deux entités n'est plus qu'un ban de sable en bordure de mer.

En attendant des solutions urgentes, l'érosion continue sa marche inexorable vers les habitations. Au passage, nous apercevons des traces de quelques habitations en bordure de mer, ainsi que sur le sol où la mer a charrié des coquillages d'huîtres et autres fruits de mer jusque vers les habitations ■

MARCELLINE GNEPROUST
ENVOYÉE SPÉCIALE
À GRAND-LAHOU

« Les populations plaident pour l'ouverture de l'embouchure »



Ledjou Yahou Augustin, chef du village de Lahou-Kpanda et ses notables. (à l'extrême gauche), Wadja Mathias (PHOTOS : JOSEPHINE KOUADI)

Plus qu'une doléance, les populations se lancent dans une supplication. « Lahou-Kpanda fait partie de la Côte d'Ivoire. Est-ce qu'on va laisser un village disparaître sans réagir ? Non ! C'est pourquoi nous restons à l'écoute de l'État, tout en étant confiants qu'une solution va être trouvée. Pour nous, il s'agit de l'ouverture de l'embouchure », plaide le chef du village, Ledjou Yahou Augustin. Autrefois située à plus de 5 km du village, l'embouchure a migré pour se retrouver à l'orée du village, rasant édifices et espaces. D'où l'inquiétude grandissante des habitants qui perdent patience devant la lenteur du projet Waca (Programme de gestion du littoral ouest africain, en français) initié en collaboration avec l'État de Côte d'Ivoire pour apporter une solution au problème. L'embouchure, faut-il le rap-

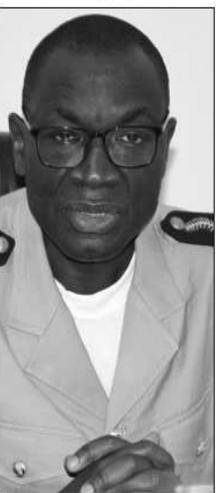
peler, est l'ouverture par laquelle la lagune se jette dans la mer. Du fait de l'érosion côtière, ce phénomène naturel ne peut plus se faire correctement, du fait de son ensablement. En conséquence, initialement longue de plusieurs kilomètres, elle s'est retrouvée réduite, ne laissant qu'une infime ouverture. Avec des moyens rudimentaires, notamment pelles et pioches, les populations ont procédé à son désensablement en 1999, après avoir levé quelques cotisations et recueilli des dons en nature. Cette méthode ne saurait évidemment régler définitivement la question, d'où l'appel à l'aide des habitants. « Pourquoi ne pas utiliser les engins qui ont servi à approfondir et agrandir le canal de Vridi pour creuser l'embouchure ? Le village est véritablement en difficulté », se lamente l'autorité villageoise. Depuis le premier port de débarquement construit pour organiser

l'activité des pêcheurs et professionnaliser le secteur de la pêche, des employés affirment regarder, impuissants, les pirogues rebrousser chemin, du fait de l'impossibilité pour elles d'arriver à leur destination, à cause de l'ensablement de l'embouchure. « Flairant le phénomène de l'érosion et ses conséquences sur l'écosystème, dans les années 1970, le président Houphouët-Boigny avait confié la délocalisation de l'administration à son plus haut cadre de la région, le ministre Arsène Usher Assouan, sur le site actuel de Grand-Lahou, témoigne Sylvain Usher, fils de cette personnalité. Ce dernier, dont la famille a eu à déplacer les restes de certains parents dans le caveau familial, se souvient encore de cette ville royonnante qu'était Lahou-Kpanda ■

MARCELLINE GNEPROUST
(ENVOYÉE SPÉCIALE « DIV » À GRAND-LAHOU)

Le préfet du département aux populations : « Soyez patients »

Face à la grogne des populations, le préfet du département de Grand-Lahou, N'Guessan Kouakou Germain, n'a qu'un seul mot à la bouche : la patience. Lors du lancement de l'étude de « pré-faisabilité de l'option d'adaptation du cordon sableux » (volet concernant les risques) qui s'est tenu à la mairie le 30 janvier dernier, à l'initiative des responsables du projet, il avait insisté. « Nous comprenons votre impatience, mais Waca est un projet d'envergure qui fait appel à des experts de haut niveau. A partir de 2020, vous verrez des signes sur le terrain. Soyez patients », leur a-t-il conseillé. Le département de Grand-Lahou fait partie des cinq points chauds définis par le projet, à savoir, Assinie, Grand-Bassam, San-Pedro et Sassandra. Plus de cinq villages sont concernés dans ce département. Les chefs sont venus en grand



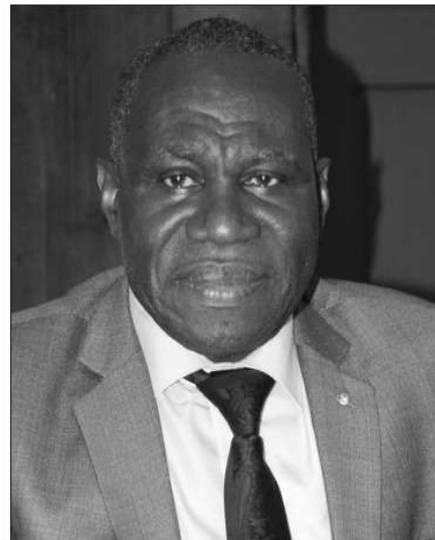
nombre à cette rencontre. L'occasion était propice pour le préfet pour dissuader les populations à exhumer les corps à l'emporte-pièce.

Ceci pour éviter qu'elles se trompent de corps ou qu'elles s'exposent à des risques sanitaires. « Un arrêté est pris pour les exhumations. Il est maintenant question de nous approcher pour que nous prenions ensemble les dispositions.

En ce qui concerne le recasement annoncé des populations sur le site de la Sicor, le préfet n'a pas confirmé. « Les études ne viennent que de commencer. Les autorités attendent les conclusions avant toute décision. S'il est question de recasement, ce sera fait dans un cadre global. Nous demandons aux populations d'attendre. Ce n'est pas la première fois que nous déplaçons des populations en Côte d'Ivoire. Lors des constructions des barrages hydroélectriques, les populations se sont déplacées », dit-il. Pour lui, il n'y a pas péril en la demeure ■

M. G.

Pr Ochou Abé Delphin, coordonnateur Waca en Côte d'Ivoire
« Le projet porte sur la résilience des zones »



En quoi consiste le projet Waca ?

Il s'agit d'un projet d'investissement pour la résilience des zones côtières ouest africaines. Il concerne six pays de l'Afrique de l'ouest, à savoir la Mauritanie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, et Sao Tomé et Príncipe. La Banque mondiale finance ce projet dans ces pays menacés par l'érosion côtière. Au niveau de chaque pays, des zones pilotes sont identifiées pour rechercher les solutions à ce problème qui impacte négativement les populations. En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, cinq points chauds sont concernés. Il s'agit de San-Pedro, Abidjan-Port-Bouët, Grand-Bassam, Assinie et Grand-Lahou, qui est la zone pilote.

Que faut-il entendre par résilience des populations ?

Au niveau du cadre politique et institutionnel, le projet va accompagner la Côte d'Ivoire dans la mise en application de la loi du 02 juin 2017 relative à la protection, l'aménagement et la gestion intégrée du littoral. Il faut prendre des décrets, des arrêtés et d'autres textes pertinents. Une agence nationale de gestion intégrée du littoral doit être créée. La zone côtière a une forte concentration de populations, donc économiquement très importante. Il y aura aussi un plan d'action de gestion intégrée du littoral pour qu'au niveau de tout le littoral de la Côte d'Ivoire, on sache véritablement où mener des actions.

Qu'est-ce qui va être fait concrètement à Lahou-Kpanda ?

Plus de 30 millions de dollars, soit 16 800 000 000 CFA ont été affectés à ce village, où une étude socio-économique de la population va être réalisée. À l'issue de cette étude qui va durer 45 jours, les résultats nous permettront d'identifier des activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de l'érosion, tout comme les pêcheurs et les mareyeuses. Une autre étude porte sur le planting d'arbres à croissance rapide ou la restauration et la plantation des mangroves. Ces plantes sont très importantes dans les zones humides parce que ce sont des zones de reproduction des poissons et des crustacés, en plus elles servent à stabiliser les sols.

Une troisième étude, dont le lancement a été fait le jeudi 30 janvier porte sur « l'évaluation des risques naturels et la mise en place d'un système d'alerte précoce ». Grand-Lahou ainsi que certains villages sur la bande côtière sont victimes d'inondations chaque année. L'étude va aider à identifier les zones où on peut réaliser des projets ou pas.

Quelle est la durée globale du projet ?

Dans l'ensemble, ce projet couvre une période de cinq ans, soit de 2018 à 2023. Mais l'étude qui porte sur les risques va durer 9 mois ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
MARCELLINE GNEPROUST

Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire Une enveloppe supplémentaire de 100 millions de F Cfa de Dominique Ouattara aux femmes de Cocody

Dans sa quête d'aider les Ivoiriennes à sortir de la pauvreté, la Première dame de Côte d'Ivoire a encore fait parler son cœur.

La Première dame, Mme Dominique Ouattara, par le biais du ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, a remis des chèques, des dons en nature et en espèces aux femmes de Cocody-Blockhauss et de Cocody-Village, le samedi 15 février 2020.

La cérémonie s'est déroulée sur le terrain de Blockhauss, en présence du Gouverneur du District d'Abidjan, Robert Beugré Mambé, Mme Sarah Sako, vice-présidente du Sénat, de la notabilité de Cocody-Blockhauss et de plusieurs autres personnalités. L'annonce du don par Anne Désirée Ouloto, au nom de la Première dame, a suscité un tonnerre d'applaudissements : « Maman Dominique Ouattara a tenu à ce que ses sœurs de Cocody bénéficient d'une dotation supplémentaire du Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire (Fafci). Elle met à votre disposition une enveloppe de 100 millions de Fcfa », a lancé la



Les récipiendaires, toutes heureuses, saluent la générosité de la Première dame. (PHOTO DR)

ministre avant de faire savoir que cette enveloppe porte à 860 000 285 Fcfa la dotation totale du Fafci aux femmes de Cocody qui était de 760 000 285 Fcfa avec 4133 bénéficiaires pour un taux de remboursement de 98%. « En plus de ce financement, la

Première dame vous fait des dons en espèces et en nature d'une valeur de 108 millions Fcfa », a-t-elle ajouté. Ces dons en nature sont notamment constitués de matériel d'agriculture, de commerce, de santé, de couture, de coiffure. Ainsi que de vivres et

de matériel didactique pour enfants « La femme est le sous-bassement du développement de la Côte d'Ivoire. Nous saluons l'engagement de la Première dame qui ne ménage aucun effort pour son bien-être », s'est pour sa part félicité N'Zi Odette, représen-

tant le maire de Cocody. Le porte-parole de la communauté villageoise, Koutouan Jean Célestin a, quant à lui, exprimé la gratitude des populations à la Première dame pour ses nombreuses actions en faveur des femmes et de toute la communauté. Au nom

de cette population, il a remis un cahier de doléances.

Ngbesso Edith, porte-parole des femmes bénéficiaires, a tenu au nom des femmes de Cocody-Blockhauss et de Cocody-Village, à rendre hommage à Dominique Ouattara pour toutes ses actions sociales en leur faveur.

« Grâce à vos dons et au Fafci, vous permettez aux femmes de participer à l'émergence de la Côte d'Ivoire. Nous, femmes de Blockhauss et de Cocody-Village, sommes debout à vos côtés pour vous accompagner partout », a-t-elle affirmé.

Comblées par les nombreux dons de la Première dame, les populations ont offert à leur bienfaitrice des tenues traditionnelles, des colliers, des sandales, des fruits, des poissons, etc.

Le Fafci a débuté ses activités en 2012 avec un capital de 1 milliard Fcfa. Aujourd'hui, ce capital est passé à 12 milliards Fcfa avec plus de 210 000 femmes bénéficiaires ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Femme et développement durable

Blé Emilie lauréate de l'« Africa green lady »

Le rideau est tombé le 15 février sur la première édition de la Nuit du développement durable dénommée « Africa green lady day ». Un concours réservé aux femmes, qui consiste à présenter des projets ayant un lien avec la problématique du changement climatique auquel est confronté la Côte d'Ivoire et

le reste de l'Afrique. Treize candidates étaient en lice pour cette édition qui s'est déroulée à Azalai Hôtel, à Marcory, dans un cadre superbement décoré aux couleurs de la nature. Après délibération des différents projets par les membres du jury, Blé Emilie, capitaine des Douanes, a raflé le premier prix avec 15,2 points sur

20 grâce à son projet « Mon arbre fruitier ». Selon la lauréate de l'« Africa green lady », son projet est un geste écologique, social et économique. Il s'agit de procéder au planting d'arbres fruitiers, notamment la banane plantain et la papaye afin de contribuer, non seulement à la reforestation, mais aussi de permettre à de nom-

breuses personnes d'avoir du travail en mettant à la disposition des populations des fruits pour leur alimentation. Au nom de la ministre de l'Assainissement et de la salubrité, Anne Désirée Ouloto, présidente de cette édition, Saran Ouattara a salué l'initiative du comité d'organisation de solliciter la contribution des femmes dans la lutte



Le trio gagnant avec, au centre Blé Emilie (deuxième à partir de la gauche), lauréate de la Première édition de l'« Africa green lady ».

contre le changement climatique à travers des projets.

A en croire, Mme Saran Ouattara, compte tenu des enjeux actuels, il est nécessaire d'appeler au soutien de tous et surtout de la femme qui est à la base de cette lutte au niveau mondial à l'image de Madame Gro Harlem Brundtland, ex-premier ministre de la Norvège qui a focalisé l'attention du monde entier sur le rôle des femmes comme moteurs du progrès et des changements durables.

En outre, elle a félicité toutes les candidates pour leurs projets novateurs avant d'apporter sa reconnaissance à Blé Emilie, la lauréate du jour.

Le patron de la cérémonie, Gustave Aboua, directeur gé-

néral de l'Environnement et du développement durable, s'est dit heureux du choix porté sur sa personne pour cette première édition. Il a estimé qu'en tant que responsable au centre de la politique nationale sur la question, il est indispensable qu'il accompagne ce genre d'initiative.

Par ailleurs, il a souligné que tous les projets présentés s'inscrivent dans la droite ligne de la batterie d'actions que le gouvernement entend déployer sur cette question. C'est pourquoi, il croit à leurs impacts sur l'environnement et les populations pour une Côte d'Ivoire préservée de tous les risques liés aux catastrophes naturelles ■

HERVÉ ADOU

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Monsieur le Maire de la Commune de Bingerville porte à la connaissance du public qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours est ouverte du Lundi 20 Janvier 2020 au Mardi 18 Février 2020 inclus dans les locaux des Services Techniques de la Mairie de Bingerville, au sujet d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive sur les parcelles suivantes :

- 05ha 24a 83ca sise à **SEBIA YAO** au profit de Monsieur **DEMOIN ATCHEBRO DIDIER**.

Monsieur **BAKAYOKO KASSOUM**, Docteur en Génie civil, Directeur des Services Techniques de la Mairie de Bingerville, désigné **Commissaire-enquêteur**, est chargé de recevoir dans un registre ouvert à cet effet, toutes les observations et oppositions qui pourraient être faites.

DOUMBIA ISSOUF

AVIS DE RECRUTEMENT

Importante société de sécurité Privée recrute des Agents de Sécurité Pré-requis :

- 1 An d'expérience à un poste similaire ;
- Casier judiciaire vierge ;
- Une aptitude médicale ;
- Avoir au moins 21 ans.

Pour plus d'information, contactez-nous au **89 85 59 34**

Délimitation des territoires de Villages

L'opération a pris du retard dans le Bélier

Le directeur général de l'Agence foncière rurale (Afor) était, jeudi, à Toumodi dans le cadre d'une campagne de sensibilisation qui le conduira, pendant une semaine, dans les régions en opération.

La région du Bélier accuse un retard dans la mise en œuvre des opérations de délimitation des territoires villageois. Le point sur les deux dispositifs lancés à cet effet dans la zone donne des résultats insatisfaisants. Ces dispositifs sont le Projet d'appui à la relance des filières agricoles de Côte d'Ivoire (Parfaci) qui a pris fin après six années d'exécution et la première phase du Programme d'appui au foncier rural (Pafr1) en vigueur depuis deux ans. Le 13 février 2020, dans la cour de la sous-préfecture, les responsables de l'Agence foncière rurale (l'Afor) ont discuté en toute franchise de ces résultats « peu reluisants » avec les populations en présence des autorités préfectorales. La rencontre était la première étape du périple qui mènera l'équipe de Bamba Cheick Daniel, directeur général de



Les dirigeants de l'Agence foncière rurale ont tenu un langage de vérité aux représentants des populations. (PHOTOS : DR)

l'Afor, dans deux autres régions. A savoir le Kabadougou et le Bafing. Pour le Parfaci, sur 75 villages programmés, seulement 21 ont été délimités et

bornés. Soit 28% de taux de réalisation. Quant au Pafr1, sur 205 villages retenus, 124 ont été bornés et délimités. Et seulement 5 ont obtenu l'Arrêté signé du ministre en

charge de l'Intérieur. A l'issue des échanges conduits par Bamba Cheick Daniel avec pour interlocuteurs principaux les chefs de village, des propositions

idoines devant aboutir à lever tous les goulots d'étranglement ont été faites.

Le préfet de région, Patrice Gueu, les préfets de département et les sous-préfets qui ont ces villages dans leur ressort territorial, ont pris bonne note et ont promis d'encadrer efficacement la mise en œuvre de toutes les solutions retenues.

Compte tenu des importants enjeux de l'opération, notamment le renforcement de « la cohésion sociale mise à mal par des rapports conflictuels récurrents entre les communautés ivoiriennes et les communautés non ivoiriennes », le préfet de région a engagé tout le monde vivant dans le Bélier à adhérer à ce processus et à participer à la réussite de sa mise en œuvre. Sefondant sur le même argument, le président du Conseil de surveillance de l'Afor et fils de la région, le Général Ger-

vais Kouassi, a été en ne peut plus direct avec ses parents. Il a insisté sur l'importance de l'opération de délimitation des territoires villageois.

Déçu par la situation, le directeur général de l'Afor a prévenu que si les blocages demeurent, les projets de délimitation des territoires villageois seront retirés à la région du Bélier et affectés dans les autres régions du pays.

Comme de coutume, un peu plus tôt, tous les membres du Corps préfectoral du Bélier, les services déconcentrés du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'Opérateur foncier (entreprise en charge des opérations techniques dans les villages) et la délégation de l'Afor ont eu une séance de travail technique à l'effet de booster le processus dans la région ■

ALAKAGNI HALA

NOTES : DIRCOM AFOR

Éducation-formation

L'Inde ouvre les portes de ses universités aux Ivoiriens



L'ambassadeur Saïlas Thangal (2^e à partir de la droite) à l'ouverture du 2^e Salon qui a enregistré la présence de nombreux parents d'élèves et étudiants.

L'ambassadeur de l'Inde en Côte d'Ivoire, Saïlas Thangal, a invité les parents d'élèves et étudiants ivoiriens à s'inscrire massivement dans les universités indiennes. C'était lors de la 2^e édition du Salon de l'éducation de l'Inde organisé par les responsables de dix universités de ce pays et sa représentation diplomatique en Côte d'Ivoire, le 15 février, à Crae-Uemoa, au Plateau, où il a lancé ce message en présence de nombreux visiteurs des dix stands installés pour la circonstance. Selon le diplomate, l'Inde est reconnue au niveau mondial comme l'un des meilleurs

cadres de formation dans divers domaines. Non seulement la formation dans ce pays permet, précise-t-il, aux étudiants d'être bilingues, mais aussi elle leur offre les clés de la réussite dans la science, la technologie, la biologie, la chimie, la pharmacie, la médecine, etc. Pour lui, la politique de formation de son pays a permis de mettre sur pied des conditions d'accessibilité flexibles pour les Africains. C'est pourquoi, il appelle les Ivoiriens à s'adresser à son institution ou à postuler auprès des universités indiennes en ligne pour continuer leurs études. « L'Inde et la Côte d'Ivoire

ont beaucoup de points communs sur le plan culturel, religieux, culinaire, vestimentaire, etc., pour que tous les Ivoiriens qui y vont se sentent chez eux », fait-il savoir. Le but pour Saïlas Thangal est de poursuivre l'œuvre du premier Président ivoirien Félix Houphouët-Boigny qui, dès l'indépendance de la Côte d'Ivoire, a mis un accent particulier sur l'éducation. Ce qui a permis au pays, précise-t-il, de se démarquer. C'est pour cette raison fondamentale qu'il s'inscrit dans ce droit fil en offrant des opportunités aux apprenants ivoiriens afin de mettre à la disposition du pays une ressource hu-

maine de qualité capable de poursuivre l'œuvre d'Houphouët-Boigny et faire de la Côte d'Ivoire un vrai pays émergent. « Il n'y a pas de plus belle coopération, pour nous, que celle de permettre à des étudiants ivoiriens d'étudier en Inde, à des coûts défiant ceux des pays d'Europe et même des États-Unis », a ajouté le diplomate.

Au nom des responsables des universités, Kishan Kaza, directeur des Affaires internationales de Guten, a fait savoir que son pays (5^e économie mondiale) est, en matière d'éducation, la 2^e puissance au monde et le 2^e pays où l'anglais est le plus parlé. Un atout qui, selon lui, a permis aux universités indiennes de former de nombreux cadres originaires de divers pays du monde.

D'ailleurs, c'est ce qui permet, indique-t-il, de retrouver nombre de ces cadres dans des multinationales telles que Microsoft, Google et même à la Nasa. « 36% des employés de Microsoft ont étudié dans les universités indiennes. 30% des scientifiques de la Nasa aussi », soutient-il. Avant d'appeler les parents d'étudiants à renforcer la coopération entre l'Inde et la Côte d'Ivoire en profitant de la politique éducative spéciale mise en place par le pays pour les États africains ■

HERVE ADOU

Église catholique

Mgr Bruno Essoh aux femmes : « Parlez aux hommes pour qu'ils acceptent la paix et la réconciliation »



Le 15^e Conseil national de l'Association des femmes catholiques de Côte d'Ivoire (Afec),

tenu le week-end dernier à Bondoukou, a été marqué par une messe d'action de grâce, à la paroisse Sainte Famille de Nazareth du quartier Zanzan. Cette célébration eucharistique a été présidée par Mgr Bruno Essoh Yedoh, évêque du diocèse de Bondoukou. S'appuyant sur l'évangile de Saint Mathieu, le prélat a demandé aux femmes de jouer pleinement leur part dans l'église et dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale. « Soyez le

sel de la terre et la lumière du monde. Parlez aux hommes pour qu'ils acceptent la paix et la réconciliation car Christ nous attend sur le chemin de la réconciliation. Pour avoir une véritable paix, il faut la réconciliation », a soutenu Mgr Bruno Essoh Yedoh qui, par ailleurs, a exhorté les uns et les autres à œuvrer pour la protection de l'environnement. Cette messe célébrée à Bondoukou a été une occasion pour lancer les préparatifs de la conférence internationale qui va réunir les femmes d'Afrique du 15 au 22 juin prochain à Abidjan.

A en croire la présidente nationale de l'Afec, Mme Touré Jeanette, cette rencontre est une initiative de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (Umofc) qui, en mai 2019, a décidé d'organiser cette rencontre de la zone Afrique à Abidjan (Côte d'Ivoire). Et ce, après le Nigeria en 2012 et le Malawi en 2016. Ainsi, selon elle, ce sont 500 femmes catholiques francophones et anglophones dont 300 Ivoiriennes qui vont participer aux travaux d'Abidjan du 15 au 22 juin prochain. ■

MARCEL BÉNIÉ

CORRESPONDANT RÉGIONAL

Exploitation minière artisanale et semi-industrielle Jean-Claude Kouassi ouvre le chantier-école de Nangbokro

Le quatrième chantier-école de Côte d'Ivoire a été ouvert le 15 février à Nangbokro, une localité de la sous-préfecture de Daoukro, par le ministre des Mines et de la Géologie, Jean-Claude Kouassi.

Un quatrième chantier-école de Côte d'Ivoire a été ouvert le 15 février, à Nangbokro, en présence des autorités administratives, politiques, religieuses et coutumières de Daoukro. Le ministre Jean Claude Kouassi a saisi l'occasion pour signifier aux populations de l'Ifou que cette région est au cœur du combat engagé par le gouvernement, pour débarrasser le pays de l'orpaillage clandestin. Et de souligner qu'avec l'avènement de la brigade de lutte contre les infractions au code minier, les résultats sont concrets et tangibles. « Ces résultats doivent surtout interpellier et éveiller la conscience de tous, particulièrement de celles et de ceux qui continuent à vivre en marge de la légalité. Je veux citer, ici, les orpailleurs clandestins eux-mêmes, certains chefs de village et chefs de terre et tous ceux qui encouragent cette activité. A ceux-là, je veux réaffirmer ici dans



Le ministre Jean-Claude Kouassi en compagnie des autorités et des apprenants.

l'Ifou toute la détermination du gouvernement dont le combat ne connaîtra aucun répit, tant que le dernier site clandestin n'aura pas été déguerpé», a menacé le ministre Jean-Claude Kouassi. Qui a exhorté la jeunesse à s'éloigner de l'orpaillage clandestin et à s'approprier le projet

chantier-école : « J'exhorte donc les jeunes de l'Ifou et de toutes les régions de notre pays à être le fer de lance de la lutte contre l'orpaillage clandestin. Chers jeunes de Daoukro et de l'Ifou, sortez du carcan de la clandestinité qui met, chaque jour, votre liberté, votre santé, votre in-

tégrité physique et votre vie en péril. Je vous invite à saisir l'opportunité que vous offre le projet chantier-école de la petite mine qui participe, à sa façon, à la mise en œuvre du programme social du gouvernement». Et d'expliquer que les jeunes trouveront dans les chantiers-écoles la formation

initiale et la formation qualifiante, qui leur dotera du savoir, du savoir-faire et des qualifications professionnelles nécessaires pour opérer, efficacement, dans le secteur de la petite mine. Le ministre des Mines et de la Géologie a également donné des conseils aux 30 apprenants du chantier-école de Nangbokro : « Vous constituez la 4e vague d'artisans miniers formés aux techniques d'exploitation minière artisanale et semi-industrielle dans un chantier-école. Le gouvernement compte sur vous pour réussir cet essai et transformer, qualitativement, le secteur de la petite mine en Côte d'Ivoire. Respectez vos encadreurs et demeurez fidèles aux principes et techniques appris une fois sortis de Nangbokro». Le ministre Jean-Claude Kouassi a révélé qu'à la fin de l'année 2020, ce sera 10 chantiers-écoles qui seront ouverts, pour la formation de 1000 artisans miniers

Kadjo Kouamé, directeur général de la Sodemi, a signalé pour sa part que le projet chantier-école est un élément d'organisation et d'assainissement du secteur minier face à la criminalité et à la fraude grandissante. Et son impact sur l'emploi des jeunes déscolarisés est très important. Il a soutenu que la formation des apprenants retenus pour cette promotion du 4e chantier-école portera sur la législation minière, l'organisation et la gestion des chantiers miniers à petite échelle, les techniques de prospection minière, l'hygiène-sécurité-environnement et enfin la gestion d'une exploitation minière à petite échelle. Le président du conseil régional de l'Ifou, Traoré Adam Kola, a salué cette initiative et félicité le ministre des Mines et de la Géologie, pour le combat contre l'orpaillage clandestin dans sa région. ■

EDGAR YEBOUE

Réchauffement climatique La Côte d'Ivoire réaffirme sa détermination à limiter l'impact des déchets

Un atelier régional de partage d'expériences sur la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (Cdn) dans le secteur des déchets s'est ouvert, lundi 17 février à l'hôtel Seen à Abidjan-Plateau. Si plusieurs pays africains sont présents à ces assises, il faut préciser que la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont concernés au premier chef d'autant plus que les deux pays développent chacun un projet d'appui à la mise en œuvre des Cdn dans le secteur des déchets. Ce projet, pour les deux pays, est financé à un peu plus d'un milliard de F Cfa (1,8 million de Dollars US) par le gouvernement canadien dont des représentants prennent part également à l'atelier. Tout comme des représentants de l'Onu Environnement et de la Commission de la Cedeao, partenaires techniques du projet. Quand on parle de Contribution déterminée sur le plan national, il faut entendre la part de chaque pays à l'effort mondial de réduction du réchauffement de la planète. Le directeur de cabinet du minis-

trère de l'Environnement et du Développement durable, Pr François Kouablan, qui a prononcé le discours d'ouverture de l'atelier, a réaffirmé l'engagement du gouvernement ivoirien à cet effort mondial. Mais pour lui, l'action doit être posée de façon collective. « Il est urgent d'agir rapidement et collectivement. En effet, la lutte contre le changement climatique doit se concevoir collectivement dans le cadre de la coopération internationale motivée par l'Accord de Paris sur le climat », a-t-il déclaré. Dans le cadre de ses Cdn, a rappelé François Kouablan, la Côte d'Ivoire s'est fixée comme objectif cumulatif de réduction des émissions de gaz à effet de Serre de 28% à l'horizon 2030, « sans mettre à mal son ambition d'industrialisation pour parvenir à l'émergence ». Un objectif qui porte essentiellement sur trois secteurs prioritaires à savoir le secteur agricole, le secteur énergétique et le secteur des déchets. En effet, plusieurs secteurs d'activité contribuent à l'émission de gaz à effet de serre, qui réchauffe la pla-

nète. L'objectif du présent projet qui est mis en œuvre depuis janvier 2019, est de maîtriser les émissions causées par le secteur des déchets, en les valorisant de manière organique ou énergétique. En effet, selon les derniers inventaires, les déchets contribuent à hauteur de 3% dans les émissions en Côte d'Ivoire contre 9% en 2012. Il s'agit de déchets ménagers, de déchets dits urbains qui intègrent les déchets industriels et de déchets agricoles qui sont naturellement biodégradables. François Kouablan s'est félicité des acquis enregistrés après un an de mise en œuvre du projet : vision claire des dirigeants en matière de valorisation organique et énergétique, la Côte d'Ivoire dispose d'une stratégie nationale de développement du compostage et d'une stratégie nationale de développement du biogaz. Le pays veut mettre en place un programme de biodigesteur. L'atelier dure deux jours et prend fin ce mardi 18 février. ■

FAUSTIN EHOUMAN

Appel à Manifestation d'Intérêt Consultation dans le cadre du Projet Breakthrough RESEARCH (USAID)

Breakthrough RESEARCH (B-R) est le projet phare de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) pour la recherche et l'évaluation en matière de changement social et comportemental (CSC). Nous aidons les pays à améliorer la santé et le développement en fournissant aux gouvernements, aux partenaires de mise en œuvre, aux organisations de prestation de services et aux donateurs les données et les preuves dont ils ont besoin pour intégrer dans leurs programmes des approches CSC éprouvées et au bon rapport coût- efficacité.

Dans le cadre de cette activité, B-R réalisera une étude qualitative d'évaluer la campagne médiatique nommée « Merci mon héros ». L'étude vise à explorer qualitativement les obstacles et les facilitateurs de la communication adulte / jeune sur la santé reproductive et sexuelle à travers des échantillons non appariés de jeunes et d'adultes ; et à documenter si et comment l'exposition à la campagne « Merci mon héros » a conduit à des histoires de changements significatifs dans la vie des jeunes et des adultes. Cette étude comprend des entretiens approfondis avec des jeunes et des adultes, et des groupes de discussion.

Profil du cabinet de consultance : L'étude de méthode qualitative sera réalisée par un cabinet de consultance en étroite collaboration avec les membres de B-R. Le cabinet de consultance doit avoir une bonne maîtrise de la recherche en santé et la recherche opérationnelle ; une spécialité dans les méthodes qualitatives ; une expérience effective de plus de cinq (5) ans ; et du personnel ayant une bonne capacité de communication orale et écrite en français. Une expérience antérieure de travail sur des projets de l'USAID est préférable.

Période de consultation : 01 mars 2020 – 30 décembre 2020

Les partenaires intéressés avec l'expertise requise doivent envoyer un courriel au Population Council à l'adresse breakthroughresearch@popcouncil.org pour les termes de référence complets. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le +1 202-237-9417. Les candidatures doivent être reçues avant le 21 février 2020.

Construction, logement et urbanisme

Bruno Koné : « Il nous faut passer à une autre échelle pour réaliser les ambitions du Président de la République »

Les 2e et 3e lauréats du Prix national d'excellence ont été récompensés par le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

Bruno Nabagné Koné, ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, a réitéré le 17 février à l'immeuble Siam au Plateau, son appel aux promoteurs immobiliers nationaux à se donner les moyens de produire des milliers de logements dans le cadre du programme gouvernemental pour lequel ils ont été sélectionnés. C'était à la faveur de la cérémonie de remise des récompenses aux 2e et 3e du Prix d'excellence de son département en présence de N'Guessan Koffi Lataille, secrétaire d'Etat en charge du Logement social. Il s'agit de Cne-Ci-Tp N'Sikan et d'Egbv Internationale, respectivement 2e et 3e prix national d'excellence du meilleur promoteur immobilier. Mais aussi des syndicats des Copropriétaires de la cité Don Mello et de Bonoumin, respectivement 2e et 3e prix national d'excellence.



Le ministre Bruno Koné (3^e à partir de la droite) a encouragé les récipiendaires à travailler davantage pour servir d'exemples aux autres.

« Nous souhaitons que les futurs lauréats soient des entreprises qui ont produit des dizaines de milliers de loge-

ments au cours de l'année. Même si elles s'appuient sur des grands groupes inter-

nationaux disposant de la technique et de la surface financière adéquates », a-t-

il conseillé, Bruno Koné aux promoteurs immobiliers. Parce qu'au dire du ministre

de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, c'est la seule façon de réduire la

demande et répondre efficacement aux attentes des populations. « Il faut passer à une autre échelle pour réaliser les ambitions du Président de la République », a souligné le ministre. Bruno Koné a également invité les propriétaires de logements à s'impliquer davantage dans les actions de copropriété en participant activement à l'entretien des parties communes. Sur ce point, le ministre a indiqué que la participation de chaque propriétaire est une obligation et que le manquement à cette norme est sanctionné ailleurs. Il a donc souhaité que les syndicats de copropriété fonctionnent normalement, afin que le législateur n'ait pas à recourir systématiquement à des mesures coercitives. S'exprimant au nom des récipiendaires, Djéla Manassé Freddy et Gao Laurent ont respectivement exprimé les remerciements des promoteurs immobiliers et des syndicats de copropriétaires ■

ABOUBAKAR BAMBA

Pêche illicite dans le golfe de Guinée

Des inspecteurs de pêche de la sous-région formés à la gestion des risques

Une vingtaine d'inspecteurs de pêche de la sous-région ouest africaine prennent part depuis ce 17 février, à un atelier de formation à l'Académie régionale des sciences et techniques de la mer (Arstm), à Yopougon. Initiée par l'Institut de sécurité maritime interrégionale (Ismi) en partenariat avec le Comité des pêches du centre-ouest du golfe de Guinée (Cpco), l'Agence européenne de contrôle des pêches (Aecp) et de l'Ong Trygg Mat Tracking (Tmt), cette formation porte sur la gestion des risques dans la pêche illégale. Elle a pour but d'aider le personnel des États membres du Cpco à affiner les stratégies de suivi, du contrôle et de la surveillance (Scs) des pêches. Issus de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Ghana, du Liberia, du Nigeria et du Togo, les bénéficiaires sont essentiellement des agents chargés de l'inspection et du contrôle en matière de gestion des risques. La cérémonie d'ouverture de

l'atelier s'est tenue en présence du secrétaire général du Cpco, Séraphin Dedi. Qui a indiqué que la tenue de cette formation s'inscrit dans la logique du renforcement des capacités des acteurs de la pêche, principalement contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (pêche INN). « La particularité de cette formation est qu'elle vient avant toute inspection, avant la conduite de toute opération de patrouille. Son but est de doter les bénéficiaires de connaissances nécessaires pouvant leur permettre d'identifier là où se trouve le risque et d'orienter les efforts de surveillance et d'inspection vers l'entité ainsi définie. Cela permet de réduire les coûts liés aux inspections ou aux patrouilles, dans leur ensemble et permet d'être efficace dans la recherche des sources d'infraction », a-t-il souligné. Avant de poursuivre : « Cette formation guidera les bénéficiaires par rapport aux décisions à prendre. Et, sur la base de la



Les participants à l'atelier entendent affiner les stratégies de suivi, du contrôle et de la surveillance des pêches.

non-conformité des différents navires qui auront été identifiés, ils pourront appliquer toute la rigueur de la réglementation pour fermer l'accès de notre région à toutes les activités illégales ».

Pour sa part, directeur de l'École supérieure de navigation, Eugène Koffi, représentant le Dg de l'Arstm, a souligné qu'environ 97% des pêcheurs vivant dans les pays en développement sont tribu-

taires de cette activité. « Or, nul n'ignore la tourmente dans laquelle se trouve le golfe de Guinée qui reste à la merci de la pêche INN. Sur une réserve de plus d'un million de tonnes dans le golfe de Gu-

inée, la pêche INN représente 37% des captures dans ladite zone. Ce qui engendre un coût de 1,3 milliard de dollars US, de perte chaque année », a-t-il noté ■

CASIMIR DJEZOU

Investissement touristique en Afrique L'écosystème mondial se donne rendez-vous à Abidjan dès le 20 février

Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a animé une conférence de presse, hier à son cabinet, pour situer l'enjeu de ce premier rendez-vous du genre en terre ivoirienne.

Announced à la faveur de la 23e Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme (Omt), en septembre 2019 à Saint-Petersbourg (Russie), la tenue à Abidjan du premier forum mondial de l'Omt sur l'investissement touristique en Afrique est devenu une réalité. Ce grand rendez-vous mondial se tiendra effectivement les 20, 21 et 22 février au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan. Le ministre du Tourisme et des Loisirs a saisi l'occasion de cette conférence de lancement pour faire un tour d'horizon sur sa stratégie à conduire la Côte d'Ivoire dans le top 5 des pays les plus cotés dans le domaine du tourisme. Tout en insistant sur les chiffres qui dénotent la bonne santé du secteur touristique du pays grâce à la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire », Siandou Fofana, cheville ouvrière de cet important rassemblement pour l'écosystème touristique du continent, a dit sa détermination à jouer pleinement sa partition dans l'essor mondial du secteur. Il n'a pas manqué d'inviter les journalistes à s'inscrire dans cette vision pour mieux faire de la Côte d'Ivoire un hub d'affaires et



Le ministre du Tourisme et des Loisirs a présenté les grandes articulations du forum.

de loisirs touristiques. En près de deux heures d'échange sur l'importance de ce premier forum en Côte d'Ivoire et la nécessité de voir dans ce rendez-vous, la confiance faite à la Côte d'Ivoire à servir d'exemple en matière de stratégie touristique, le

conférencier a convaincu l'auditoire. Selon lui, ce sont près de 800 délégués, des ministres, directeurs centraux et généraux d'offices et de hauts responsables de structures connexes au tourisme, au voyage, aux loisirs et infrastructures hôtelières qui

sont annoncés dans la capitale économique ivoirienne.

Un gage de confiance

« Obtenir l'organisation du tout premier Forum de l'Omt à Abidjan est un gage de confiance renouvelée en l'es-

son leadership international émergent, en l'espace de trois années, mais aussi et surtout, en sa stabilité sécuritaire et en celle de ses institutions ainsi qu'en son potentiel... exponentiel. Le tout, à la boussole de « Sublime Côte d'Ivoire », la stratégie nationale ivoirienne de développement touristique dont l'efficacité séduit, plus que jamais l'écosystème mondial du tourisme », a fait savoir le premier responsable du ministère du Tourisme et des Loisirs.

Plus de 2500 milliards de F Cfa à mobiliser

Par ce bail avec l'Omt, Siandou Fofana, qui fait venir sur les berges de la lagune Ebrié plusieurs officiels gouvernementaux d'Afrique et du monde, bailleurs multilatéraux, fonds d'investissement, organismes publics et privés d'engineering, constructeurs immobiliers, groupes hôteliers, professionnels du voyage et compagnies aériennes et tour operators, fait comprendre clairement que 2020, année électorale en Côte d'Ivoire, ne saurait entacher son attractivité et sa stabilité.

Conformément à la vision du Président de la République et selon les instructions du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, cet événement voulu par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, qui a reçu, à travers la convention paraphée à Madrid, l'aval du Secrétaire général de l'Omt, Zurab Pololikashvili, témoigne de l'intérêt et des enjeux pertinents de « Sublime Côte d'Ivoire ». Dont le début de la mise en œuvre s'amorce à pas de géant. Et dont les premiers signes sont la mobilisation de plus de 5 milliards de dollars (2500 milliards de FCFA), les 20 et 21 octobre 2019, à Dubaï (Emirats Arabes Unis), puis, le 20 novembre 2019, à Hambourg, en Allemagne, la captation de plus de 5, 8 milliards d'euros environ (6800 milliards de FCFA). Selon Siandou Fofana, l'engouement observé au niveau des investisseurs et de l'Omt pour la tenue du forum d'Abidjan est clair, eu égard aux propos de Zurab Pololikashvili : « Reproduire ce schéma à l'échelle du continent afin d'attirer plus d'investisseurs et stimuler les investissements touristiques en Afrique » ■

BRIGITTE GUIRATHÉ

Médias

La Voix de l'Espérance célèbre ses 10 ans d'existence

Dix ans ! Merci Seigneur ». C'est autour de ce thème que « La Voix de l'Espérance », la radio de l'église Méthodiste Unie de Côte d'Ivoire célébrera ses dix années d'existence, du 9 au 15 mars. Présidées par le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé, Emmanuel Esmel Essis et Co-présidées par le ministre Gouverneur du District Autonome d'Abidjan, Robert Beugré Mambé, les festivités seront ponctuées par plusieurs activités constructives. L'information a été donnée le 13 février par Lydie Acquah, directrice de cette radio confessionnelle, lors d'une conférence de presse organisée à son siège à Abidjan-Cocody. Lydie Acquah a fait savoir que la célébration des dix

ans de cette station consiste à remercier le Seigneur pour avoir apporté aide et assistance aux agents de sa structure, pendant toutes ces années. Elle a rappelé la mission de ladite radio qui vise à conduire des âmes au Seigneur à travers l'évangélisation et l'information. Selon elle, beaucoup reste encore à faire. « Le champ d'action de la Voix de l'Espérance est vaste. Il comprend aussi bien le milieu chrétien que non chrétien. Pour cela, la radio s'est inscrite dans des programmes spirituels d'éducation diffusés sur ses antennes et des émissions grands publics ». Il s'agit d'émissions telles que « La nuit de l'adoration », avec la participation de chœurs, « Gethsémani », « La nuit d'éveil ». Sans oublier des programmes de développement qui ré-



Lydie Acquah, directrice de « La Voix de l'Espérance » prévoit un programme d'activités instructives. (Photo Dr)

pondent aux besoins et aspirations des populations, en santé, en entrepreneuriat, en agriculture et en éducation. La directrice de « La Voix de l'Espérance » qui envisage de faire de sa station la meilleure des radios, a également intégré plusieurs projets, dont le plus important est d'œuvrer à couvrir toutes les régions du pays. Déjà avec son site internet www.lavoixdelesperance.org, Lydie Acquah sert tant bien que mal la diaspora ivoirienne. Parallèlement à cela, elle entend stabiliser et pérenniser cette radio dans son fonctionnement. « La Voix de l'Espérance vit de dons d'auditeurs (à 80% non méthodistes), du soutien de l'Église et des annonces des communautés. Il est important aujourd'hui de trouver des financements sûrs. Pour cela, nous comp-

tons véritablement sur le soutien et l'aide de l'Etat. Non seulement pour notre radio, mais aussi pour l'ensemble des radios confessionnelles du pays, chrétiennes ou musulmanes », a-t-elle rassuré. Avant de donner les grandes articulations de la célébration prévue en mars prochain : « Le lundi 9 mars enregistrera la cérémonie d'ouverture suivie de visite des locaux. Le mercredi 11 mars sera consacré au colloque autour du thème sur la place des médias dans la mission d'évangélisation : enjeu ou mythe ? Vendredi 13 Mars : dîner gala au cercle du rail au Plateau et le culte d'action de grâce se tiendra le dimanche 15 mars, au temple méthodiste Jubilé de Cocody. » ■

B. GUIRATHÉ

Visite dans le Gbôklè

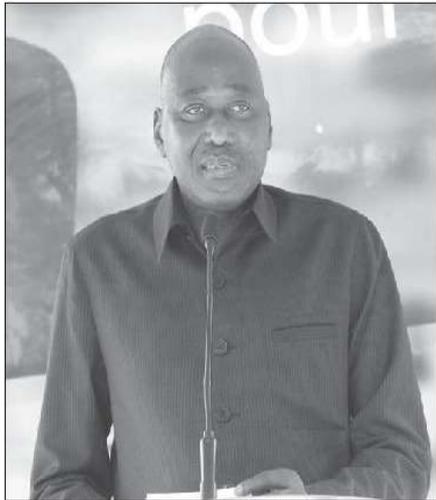
Gon Coulibaly annonce le redécollage de la région

Le Premier ministre a achevé sa tournée dans le Gbôklè en partageant sa foi que la région retrouvera son lustre d'antan.

Lors d'un meeting devant une foule nombreuse massée à l'ancienne place du marché de Sassandra, Amadou Gon Coulibaly a promis, samedi dernier, que tout sera mis en œuvre pour redonner son lustre d'antan à cette région qui abritait naguère le deuxième port du pays.

« Sassandra et le Gbôklè n'ont pas été abandonnés à leur sort et ne le seront jamais par le Président de la République (...) Le Président de la République est bien au fait des préoccupations essentielles de la région du Gbôklè. Une région encore enclavée qui a besoin d'investissements significatifs pour valoriser ses riches potentialités économiques, culturelles et touristiques », a-t-il assuré. La haute conscience des enjeux de développement, pour la région, comme pour le pays, justifie les projets structurants entrepris depuis 2011. Et la cadence est plutôt bonne.

« Au nom du Président de la République, je puis vous confirmer que la côte sera entièrement reprise. Ainsi, le démarrage des travaux Abidjan-Songon (sortie ouest) est prévu pour le mois de mars 2020 », a annoncé le Premier ministre. En 2020, doit débuter aussi la réalisation de la section



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a communiqué avec une foule nombreuse à Sassandra. (PHOTOS : PORO DAGNOGO)



tion Songon-Dabou-Gand Lahou. Mieux qu'une côte refaite, c'est une autoroute Abidjan-San-Pedro qui est envisagée, à l'instar des autoroutes du nord et de l'Est. L'autoroute du Sud-Ouest, à travers l'axe Abidjan-San-Pedro, sera longue de 338 Km. « Nous vous demandons un peu de patience parce que tout est dans le pipe, tout est quasiment lancé. Et la côte sera refaite, transformée totalement », a promis le chef du gouvernement.

Mais pour maintenir, voire amplifier l'autoroute du développement, il importe que chacun prenne le chemin de la paix et de la cohésion. « Pour paraphraser le Président de la République, la Côte d'Ivoire a atteint sa vitesse de croisière. Dans un tel contexte, un retour en arrière n'est plus possible, encore moins envisageable. Il nous faut donc poursuivre nos efforts de consolidation de nos acquis, par le travail, dans

un esprit de cohésion et de fraternité », a souligné Amadou Gon Coulibaly, rappelant les bonnes performances déjà réalisées. En huit ans, la pauvreté a chuté de 51% à environ 35%. Cette année, le Pib de la Côte d'Ivoire sera le deuxième économie après le Nigeria en 2021.

« Dans un contexte national dominé par les enjeux de la prochaine élection pré-

sidentielle de 2020, nous ne devons jamais perdre de vue que nous sommes tous solidaires du destin commun de notre patrie à tous, la Côte d'Ivoire (...) L'amour de notre pays nous impose des engagements clairs en faveur de la paix qui assure la protection de tous », a donc insisté le Premier ministre. Rappelant la désolation née des années de crise (qu'aucun Ivoirien ne veut revivre) et la menace ambiante de terroristes actuellement à l'afût de la moindre occasion de crise pour s'enkyster, il a

invité les autorités traditionnelles et les communautés à veiller à ce que les problèmes fonciers ne soient pas manipulés à des fins de politique politicienne. Surtout pas en cette année électorale. Amadou Gon Coulibaly qu'accompagnaient une dizaine de membres du gouvernement achevait samedi, dans la région, une visite débutée le 13 février dernier. Il a regagné Abidjan avec la bonne impression d'avoir été entendu. ■

BERNOIT HILI

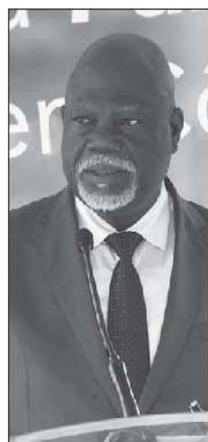
Philippe Légré et Sangaré Zié applaudissent le gouvernement

Alors qu'il dôtait samedi son séjour de 72 heures dans le Gbôklè par un meeting à Sassandra, le Premier ministre Gon Coulibaly a eu droit à des motions spéciales de gratitude. Le maire de Sassandra, Sangaré Zié Léonard, a indiqué que la visite du chef du gouvernement a apporté beaucoup. Notamment, la livraison du débarcadère et d'un marché central, l'extension du réseau routier et électrique, l'ouverture de vannes, sans oublier la reprise annoncée de la Côte.

« Nous vous assurons du soutien total et indéfectible de notre population. Ce que vous voyez-là, c'est petit,

vous verrez plus que cela », a assuré le premier magistrat de la commune qui faisait allusion à la foule nombreuse massée au lieu du meeting, à l'ancienne place du marché central, espace rebaptisé Amadou Gon Coulibaly. Le président du Conseil régional du Gbôklè, Philippe Légré, lui, aurait bien voulu trouver mots plus forts que le verbe soutenir pour traduire l'adhésion des populations aux actions de développement du gouvernement.

« La Côte d'Ivoire, aujourd'hui, donne l'impression d'être une matière première passée dans une machine de transformation, pour devenir un excellent produit fini (...) Des hommes se



Philippe Légré, président du Conseil régional du Gbôklè.



Sangaré Zié Léonard, maire de Sassandra.

promèment, dit-on, dans les villages, chez les chefs de village et de communauté, pour dire que c'est leur droit et non des faveurs (d'avoir le développement). Ces droits n'existaient-ils pas sous les régimes passés ? Des oiseaux de mauvais augure, comme des chauves-souris, qui, n'aimant pas la lumière, prospèrent dans l'obscurité en distillant des mensonges et le venin de haine », s'est-il indigné.

À ses yeux, les filets sociaux, les fonds d'appui aux femmes et les aides à l'emploi des jeunes, pour ne citer que ces actions sociales, contredisent d'ailleurs « la mauvaise foi » de ceux qui pensent que la croissance économique de

7,5% ne se sent pas au niveau des ménages. Mais quand on revient de loin, on attend beaucoup de l'autorité. C'est pourquoi, le président du conseil régional du Gbôklè espère voir construire un deuxième commissariat de police, une brigade de gendarmerie et un Chr à Sassandra. Dans la région, il souhaite la construction des locaux de deux préfectures, la dotation du corps préfectoral en bureaux et en matériel roulant, l'érection de trois sous-préfectures et des inspections d'enseignement primaire. Et pour ce faire, sa région est prête à voter pour la continuité. ■

B. HILI

Le député Frégbo Basile : « C'est d'ici qu'est parti l'appel à la candidature unique »

Intervenant samedi au meeting de clôture de la visite du Premier ministre dans le Gbôklè, le député Frégbo Basile a indiqué que les premiers soutiens à la candidature unique du Président Alassane Ouattara sont venus de Sassandra.

« C'est d'ici qu'est parti le G25, en décembre 2013, pour la candidature unique du président Alassane Ouattara. Cet appel a été lancé de Sassandra par votre aimable serviteur, Frégbo Basile. Les gens ont transformé cela en d'autres



appels », a regretté le député, vice-président à l'Assemblée nationale. Le parlementaire a révélé que sa ville de Sassandra a été également le point de départ de d'autres mouvements de soutien au Chef de l'État. Notamment, le Mouvement national de soutien à la candidature unique (Monascau). Un groupement inspiré par le secrétaire d'État auprès du ministre des Transports chargé des Affaires maritimes, Philippe Légré, par ailleurs président du Conseil régional du

Gbôklè. Comme Philippe Légré et le maire de Sassandra Sangaré Zié Léonard, le député Frégbo Basile a exprimé son soutien « sans faille » à la vision du Chef de l'État. D'abord parce que c'est sous sa présidence que Sassandra est redevenu chef-lieu de région. Et la région a été rebaptisée Gbôklè, du nom authentique de Sassandra. Ensuite parce que toutes les promesses ne font pas florès. Or, celles du président Ouattara ont été te-

nues. Tant en ce qui concerne la création du Gbôklè que pour le débarcadère, la Côte d'Ivoire et les autres infrastructures de développement.

« L'enfant le plus mal aimé de la famille est celui qui apporte le bonheur. Aujourd'hui, Sassandra est en train de se rendre compte qu'il avait tort au départ (...) Sassandra a décidé d'adhérer à la vision claire et nette et sans ambages du président Alassane Ouattara », a tranché le parlementaire. ■

BENOIT HILI

Les populations du Gbôklè comblées

Les populations de Sassandra et des sous-préfectures du département ont pris d'assaut, par milliers, ce samedi 15 février, la place "Amadou Gon Coulibaly" pour écouter le message du chef du gouvernement. Pour ces femmes, jeunes, adultes et vieillards, venus manifester leur soutien à la politique de développement du Président Alassane Ouattara, le déplacement en valait la peine au regard, non seulement du message rassurant et porteur de paix délivré par Amadou Gon Coulibaly, mais aussi pour les nombreux équipements dont il a fait don à ses hôtes.

Le chef du gouvernement est venu, avec dans ses bagages, pour les femmes du Gbôklè, 9 tricycles, 10 broyeuses polyvalentes de manioc et de maïs, 4 grandes décortiqueuses de riz, 20 motopompes, 200 pulvérisateurs, 200 arrosoirs, 200 paires de bottes, 50 brouettes, 10 glacières, 5 congélateurs et une balle de pagne pour la Journée internationale de la femme. À ce don matériel, la secrétaire d'État en charge de l'Autonomisation des femmes, Myss Belmonde Dogo, qui s'exprimait au nom d'Amadou Gon Coulibaly, a fait savoir qu'une enveloppe de 4 000 000 de FCfa est offerte en supplément pour

le financement de projets portés par des femmes de la région.

Toujours dans le cadre du financement de projets, des chèques ont été remis symboliquement à des jeunes du département de Sassandra bénéficiaires de l'opération "Agir pour les jeunes 2" pilotée par l'Agence emploi jeunes (Aej) pour le compte du ministère de la Promotion de la jeunesse et de l'Emploi des jeunes. 150 jeunes du Gbôklè sont éligibles à ces prêts allant de 100 000 à 1 000 000 de FCfa, pour un montant global de 66 millions de FCfa. ■



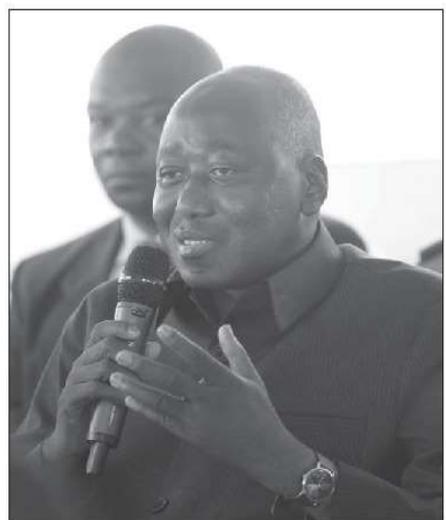
G GABO

Les heureux récipiendaires du matériel ont manifesté leur attachement au Chef du gouvernement. (PHOTOS : PORO DAGNOGO)



Plusieurs matériels pour renforcer l'autonomie des jeunes et des femmes ont été remis à l'occasion de la visite du Premier ministre.

Sassandra : Les élus et cadres en phase avec le gouvernement



Le chef du gouvernement a reçu le soutien des cadres et élus de Sassandra

Le Premier ministre a mis un point d'honneur à entendre toutes les couches socioprofessionnelles lors de sa visite dans la Gbôklé. Après les échanges qu'il a eus avec les jeunes et les femmes de Sassandra la veille (vendredi), Amadou Gon Coulibaly s'est entretenu samedi dernier avec les élus et les cadres de cette ville. Les en-

tretiens se sont déroulés à la résidence du président du Conseil régional du Gbôklé, le Secrétaire d'Etat Philippe Légré. Ces élus et cadres, par la voix de Mme Marcelle Goly, ont salué « l'intérêt » accordé à leur région par le gouvernement. Ils ont dit leur « disponibilité » à accompagner l'équipe gouvernementale dont les actions de dévelop-

pement en cours sont déjà pour eux des « motifs de fierté ». La visite du chef du Gouvernement, faut-il le rappeler, a été sanctionnée par la livraison d'un débarcadère et d'un marché central, la mise sous tension de villages, des actes d'extension du réseau électrique et hydraulique. Le Premier ministre a, lui, indiqué qu'il ressort des différents discours des cadres,

que Sassandra a eu un passé glorieux. Et que ce passé glorieux a connu un frein des années durant. « Le président a décidé de redonner à Sassandra son lustre d'antan. C'est le sens de tous les investissements dans cette région », a-t-il assuré.

BENOIT HILI

Le Premier ministre communique avec les jeunes et les femmes

Entre inaugurations d'ouvrages et visites aux personnalités politiques locales, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a consacré du temps, hier, aux femmes et aux jeunes de Sassandra. L'échange a eu lieu dans la soirée, à la résidence du député Frégbo Basile. Le parlementaire avait à ses côtés le président du Conseil régional du Gbôklé, le secrétaire d'Etat chargé des Affaires maritimes, Philippe Légré. Les jeunes, par la voix de Mea Julien et les femmes par celle de Anne Roseline Beugré, ont indiqué que leur région est en train de renouer avec le développement sous la houlette du Président Alassane Ouattara. Ils ont dit leur soutien aux actions du gouvernement, tout en exprimant diverses doléances. Les jeunes ont déploré la situation de chômage que vivent certains d'entre eux et souhaité la construction, à Sassandra, d'une unité industrielle pourvoyeuse d'emplois et de lycées professionnels pour l'hôtellerie, la pêche et l'aquaculture, dans cette région touristique bercée par l'eau. Anne Roseline Beugré au nom de ses sœurs, a requis des fours améliorés pour le poisson, des moulins, des congélateurs, des tricycles et des fonds d'appui à l'autonomisation de la femme. « On peut faire beaucoup dans le Gbôklé. Le dé-

senclavement de cette région fait partie des priorités du Président de la République », a assuré le Premier ministre qui a pris « bonne note » des doléances. Notamment, en ce qui concerne les centres de formation technique et professionnelle. « Nous avons compris, a-t-il dit, que c'est par la formation professionnelle que nous allons régler à long terme la question de l'emploi des jeunes (...) La question de l'autonomisation des femmes est également une priorité pour le gouvernement ». En dédiant des portefeuilles ministériels spécifiquement à la femme et à la jeunesse, le gouvernement témoigne éloquentement, aux yeux d'Amadou Gon Coulibaly, sa volonté et son ambition de prendre à bras le corps les préoccupations de ces deux catégories sociales, franges majoritaires, voire dominantes de la démographie ivoirienne. Les jeunes ont été invités à fréquenter les guichets emplois-jeunes. Aujourd'hui, certains devraient d'ailleurs recevoir leurs chèques à Sassandra. Le chef du gouvernement, à quelques mois de la présidentielle, a exhorté les uns et les autres à l'apaisement et à continuer avec l'équipe qui gagne. Gon Coulibaly achève aujourd'hui, à Sassandra, une visite de travail entamée jeudi dans la région du Gbôklé.

B. HILI

5 kilomètres de bitume supplémentaires pour Sassandra

La ville de Sassandra va encore bénéficier de 5 autres kilomètres de bitume dans le courant de cette année 2020 après avoir été dotée récemment de 5 kilomètres de goudron.

Le premier coup de pelle des travaux a été donné, vendredi, au carrefour du lycée moderne, par le premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, en présence des autorités administratives, des élus et des chefs traditionnels de la région du Gbôklé. Au nombre desquels, le maire Léonard Sangaré Zié, le président du Conseil régional, Philippe Légré, le député Basile Frégbo et la secrétaire générale du gouvernement, Eliane Atté Bimanagbo.

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Amedé Kouakou, a expliqué que Sassandra a déjà bénéficié de 5 kilomètres de voirie. Mais en sa qualité de capitale régionale, la ville a droit à 10 kilomètres. C'est ce qui explique la rallonge des 5 autres kilomètres. « Le coût du projet avoisine les trois milliards de F cfa », a-t-il fait savoir. Le tracé des voies à bitumer part,



Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Amedé Kouakou explique au Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, le plan de couverture de la capitale du Gbôklé (PH: DR)

pour le lot 1, de la caserne des sapeurs-pompiers civils à la mairie, sur une distance de 1400 mètres. La voie 2 part du lycée moderne au collège Légré. Elle est longue d'environ 1500 mètres. Le dernier tronçon relie le secteur de Calman au nouveau marché central. Il est long de plus de

trois kilomètres. Étaient également présents à cette cérémonie de lancement des travaux de bitumage de la voirie de Sassandra, les ministres Amadou Koné, des Transports, Eugène Aka Aouélé de la Santé et de l'Hygiène publique, Moussa Dosso, des Ressources

animales et halieutiques, Félix Anobé, de la Promotion des Pme, et les secrétaires d'Etat Myss Belmonde Dogo, en charge de l'Autonomisation des Femmes, et Aimée Zebeyoux, des Droits de l'Homme.

GERMAIN GABO

Une extension de 1550 poteaux électriques pour la ville de Sassandra

De 650 poteaux à ce jour, le réseau électrique de la ville de Sassandra comptera, au plus tard fin juin 2020, environ 2200 poteaux électriques. Soit une augmentation de 1550 nouveaux poteaux. Les travaux de cet ambitieux projet d'extension du réseau électrique dans le département de Sassandra ont été lancés, vendredi, au quartier de la Palmeraie, à la sortie ouest de la commune, par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, dans le cadre de sa visite de travail dans le Gbôklé.

Le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Energies renouvelables, Abdourahmane Cissé, a expliqué que le département de Sassandra va bénéficier de sept extensions de son réseau électrique. Qui permettront à 16 750 habitants d'avoir accès à l'électricité. « Ce sont environ 74 kilomètres de lignes moyenne et basse tension qui vont être tirées », a-t-il



Le Premier ministre a lancé les travaux de l'extension du réseau électrique à Sassandra. (PHOTO : PORO DAGNOGO)

annoncé. Le Premier ministre s'est, à son tour, félicité des multiples lancements de travaux et inaugurations de projets qu'il a effectués dans le Gbôklé durant son séjour de 72 heures dans la région. « Les travaux d'extension du réseau électrique à Sassandra vont connecter 2300 ménages à l'électricité ».

« Ils seront réalisés dans un délai de quatre mois », a indiqué Amadou Gon Coulibaly. Il a ajouté que le gouvernement démontre par des actes quotidiens sa volonté de transformer positivement les conditions de vie des Ivoiriens. « Des actions sont posées tous les jours dans tous les secteurs pour qu'il en soit ainsi, et conformément aux orientations du Président de la République, Alassane Ouattara », a-t-il poursuivi. Le chef du gouvernement a également profité de l'occasion pour renouveler ses félicitations au ministre en charge de l'Energie, à Ci-Energies, cheville ouvrière des projets d'électrification en Côte d'Ivoire, et à la Compagnie ivoirienne d'électricité (Cie). Il les a exhortés à redoubler d'efforts pour que tous les objectifs fixés en matière d'électrification de la Côte d'Ivoire soient atteints. ■

GERMAIN GABO

ENVOYÉ SPÉCIAL À SASSANDRA



UMOA-Titres
Bâtir un Marché Intégré des Titres Publics



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 18/02/2020 EMISSION SIMULTANÉE

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DE GUINÉE-BISSAU portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DE GUINÉE-BISSAU	
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 10 000 millions de FCFA	
DATE DE VALEUR	: 19 février 2020	
Adjudication	BAT 91 jours	BAT 364 jours
Valeur nominale unitaire (en FCFA)	1 000 000 FCFA	1 000 000 FCFA
Taux	Multiplés	Multiplés
Échéances	19 mai 2020	16 février 2021

25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISÉS EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CM/UEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

---- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ----

Date : mardi 18 février 2020 à 10h30mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

BAT 91 jours : Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de Multiplés l'an dès la première année.

BAT 364 jours : Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Le paiement des intérêts se fera annuellement à un taux d'intérêt de Multiplés l'an dès la première année.

Dakar, le 11 février 2020

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Le Directeur Général du trésor de la Comptabilité de la République de Guinée-Bissau
M. Mamadu BALDE

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoatitres.org/ Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

Tournée de sensibilisation d'Ahoussou-Kouadio

Le Cavally s'engage pour la paix

La tournée du président du Sénat Jeannot Ahoussou-Kouadio, dans la région du Cavally du 12 au 14 février 2020, a pris fin ce vendredi à Guiglo, dans la cour du conseil régional où elle avait débuté.

Jeannot Ahoussou-Kouadio, pendant 72 heures, est allé à la rencontre des populations du Cavally. Il les a écoutées et a pu toucher du doigt leurs réalités. La série de rencontres qu'il a eues avec ses "parents" vivant dans cette partie de la Côte d'Ivoire s'est achevée dans les locaux du conseil régional à Guiglo. Heureuse de cette initiative du président du Sénat, le ministre de la Santé et de l'Assainissement, Anne-Désirée Ouloto, a indiqué qu'il s'agissait d'une visite de proximité pour parler de paix et de cohésion sociale. L'ob-



Le président du Sénat, Jeannot Ahoussou-Kouadio, la présidente du conseil régional du Cavally, Anne-Désirée Ouloto, et les chefs coutumiers ont réaffirmé leur engagement pour la cohésion et la stabilité de la Côte d'Ivoire. (PHOTO : DR)

jectif recherché, selon elle, était d'aider à consolider la paix. Durant son séjour, le président du Sénat a ainsi eu des audiences avec les chefs traditionnels wè, malinké et akan. Il a ensuite rencontré, dans la cour du conseil régional, l'ensemble des forces vives de la région, les différentes communautés qui y cohabitent. Tous ont réitéré leur engagement pour la paix.

Persuadée que sans la paix, il ne peut avoir de développement, la présidente du conseil régional du Cavally, Anne-Désirée Ouloto, a invité ses "parents" à faire bloc autour du Chef de l'Etat afin qu'il continue et parachève ses grandes œuvres en Côte d'Ivoire.

« Nous avons convenu qu'il n'y a pas meilleure chose que la paix sans laquelle nous ne pouvons avoir le développement. Nous avons compris qu'avec l'avènement du Président Ouattara au pouvoir, un vent nouveau soufflait sur le pays. Un vent qui transporte avec lui, à travers le pays, des infrastructures : ponts, autoroutes, universités, écoles, collèges de proximité, centres hospitaliers universitaires (Chu), centres de santé... », a-t-elle expliqué.

Jeannot Ahoussou a salué l'esprit de coopération entre les différentes communautés et s'est réjoui de trouver « une région où tout est calme, où tout est paisible », alors

qu'il est arrivé des moments où ce n'était pas évident. « Merci de l'esprit de coopération entre nos parents wè et les populations akan qui, pour certaines, vivent ensemble depuis plus de 50 ans », a-t-il déclaré à l'endroit des communautés qui cohabitent dans la région.

Le premier responsable de la Chambre haute du Parlement a, dans cette perspective, engagé les chefs traditionnels akan à se joindre à leurs parents wè pour parcourir tous les villages et campements des quatre départements du Cavally en vue de sensibiliser à la paix, à la cohésion sociale, condition préalable du développement.

Il a, en outre, appelé ces hommes, femmes et jeunes, à se mobiliser derrière le Président Ouattara pour construire la Côte d'Ivoire. Il a promis de faire remonter leurs doléances aux autorités. Notamment celle relative au pont sur le fleuve N'Zo, l'une des préoccupations des populations de la région du Cavally.

Ahoussou-Kouadio n'a pas manqué de s'adresser aux hommes, femmes et jeunes, à se mobiliser à promouvoir la paix et la non-violence. Toujours dans le cadre de cette tournée en faveur de la paix, le président du Sénat a promis de revenir dans la région pour une visite dans les départements de Toulepleu et Taï.

SAINT TRA BI

Rhdp

La coordination de l'Ifiou à pied d'œuvre



Parrain de leur rentrée politique, Kramo Kouassi (3^{ème} à partir de la gauche) a galvanisé la coordination régionale de l'Ifiou. (PHOTO : DR)

La coordination régionale du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) de l'Ifiou, conduite par Ekra Kouakou Antoine, est à pied d'œuvre pour faire basculer cette région dans la famille des Houphouëtistes. Ainsi, le 15 février, elle a organisé sa rentrée politique à MBahiakro, combinée à un séminaire de formation sur la maîtrise des opérations électorales. A cette occasion, le parrain Kramo Kouassi, représentant le directeur exécutif de ce parti, a exhorté les militants à aller dans les hameaux, à entrer dans les maisons pour parler à leurs parents afin qu'ils adhèrent à la cause du Rhdp. Kramo Kouassi a d'abord expliqué le bien-fondé de la naissance du Rhdp. Puis, en français et en baoulé, il a fait comprendre à tous la nécessité de militer au Rhdp. En se basant sur les tra-

vaux d'hercules du Président de la République, Alassane Ouattara, il a convaincu les militants à se battre pour que leur groupement politique gagne l'élection présidentielle à venir. Pour le parrain, la victoire du Rhdp ne fait aucun doute, néanmoins, il a demandé aux militants de l'Ifiou de jouer leur partition en votant massivement pour ce parti. Il s'est félicité du travail accompli par la coordination régionale qui, pour lui, est sur le droit chemin. Il a souhaité que les membres de cette coordination poursuivent sur leur lancée, le travail entamé. Pour terminer, Kramo Kouassi a rappelé les idéaux de paix, de développement, du vivre-ensemble prônés au sein du Rhdp et qui garantissent son succès. Ekra Kouakou Antoine, coordinateur régional de l'Ifiou a, dans son intervention, déclaré qu'il est temps de ne plus s'asseoir. Et que ses colla-

borateurs et lui vont investir tous les hameaux de la région, pour vendre le Rhdp et réussir à enrôler tous ceux qui sont encore réticents à rejoindre leur famille politique. Il a dit sa détermination à arracher au Pdcî-Rda de la région ses militants, pour les faire adhérer au Rhdp. Ekra Antoine s'est dit convaincu que le Rhdp fera un très bon score dans la région, au vu des réalisations effectuées par le Chef de l'Etat qui donnent confiance aux populations.

El Hadj Lamine Konaté, coordinateur régional associé, a également galvanisé les militants en brandissant les actions posées par le Président Alassane Ouattara, qui font la fierté de la Côte d'Ivoire. Selon lui, le Rhdp est un parti de développement, d'où la nécessité de le suivre, si l'on veut améliorer ses conditions de vie. Car, pour Lamine Konaté, c'est seulement le Rhdp qui

peut apporter le bonheur aux Ivoiriens. Touré Moussouaré, président du comité d'organisation, tout en souhaitant la bienvenue à tous, a remercié les militants, pour leur mobilisation de ce jour. Tous les militants venus des quatre coins de la région ont tenu à démontrer que l'Ifiou n'est pas la propriété du Pdcî-Rda. Ils sont prêts à le prouver. Le coordinateur départemental de Prikro, Deby Yao Benjamin est le premier à le signifier : « Nous allons prouver que le Rhdp est la première force politique de la région. Le Pdcî-Rda n'a plus de poids. Aujourd'hui, tous nos parents ont compris que le président Ouattara est le seul qui leur a apporté le développement. Et ils comptent le suivre ». Adjé Kouadio Frédéric, coordinateur départemental de Ouellé, lui emboîte le pas : « Dans les élections locales, le Pdcî-Rda a été mis en difficulté. C'est dire que ce parti n'a plus cette force d'hier dans la région. Et puis, le Président Ouattara a largement contribué au développement de la région. Aujourd'hui, je suis fier de dire chez moi à Ouellé, pratiquement tous les villages sont électifiés. Cela, grâce au Président Ouattara, et les parents expriment chaque jour leur reconnaissance à ce grand bâtisseur. C'est dire qu'ils ont compris que suivre aveuglément le Pdcî-Rda ne leur apportera pas le bonheur, bien au contraire c'est au Rhdp qu'ils l'auront ».

EDGAR YÉBOUÉ

La Case des mots

Par BENOIT HILI

Les guerres du millénaire ! (2)

Le caractère déficitaire en matière d'experts est notre plus clair revers. Un transfert de lumières et de savoir-faire vers nos chères terres millénaires est nécessaire, si l'on veut briser le plafond de verre, en finir avec les chimères et ne pas finir en cimetière. Ces transferts nécessaires abolissent les barrières, de manière à faire du continent, un partenariat à part entière dans le concert planétaire souvent inégalitaire. Nos fiens dignitaires africains, s'ils sont volontaires, téméraires, visionnaires, pourront nous soustraire de l'ornière et nous faire faire un bon salutaire, voire révolutionnaire. Le calvaire des embarcadères qui échouent dans le désert, sur les mers et sur les barrières des frontières étrangères est sans commentaire. Il est nécessaire d'inverser l'itinéraire par une volonté claire et solidaire d'en finir avec cet enfer aux airs d'un nouveau commerce triangulaire. Mère de cet enfer, la misère doit être la cible prioritaire de la guerre.

Investissements sociaux

Moussa Sanogo lance d'importants projets dans le Bafing

Le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille a procédé le 15 février à l'inauguration de l'hôpital général de Ouaninou, puis au lancement officiel des travaux de réhabilitation, de construction et d'équipements des centres de santé de Kamasséla, Guintéguela, Koro et Gbétéma.



Le ministre Moussa Sanogo, remettant la clé de l'ambulance au préfet de région pour le compte des bénéficiaires finaux. (PHOTO : D.R)

« La santé est le premier bien de l'homme sur terre (...). Quel que soit la volonté du gouvernement, il lui est difficile de toucher tous les endroits en même temps », estime Moussa Sanogo, ministre auprès du Premier ministre, chargé du Budget et du portefeuille de l'État. Aussi, a-t-il pris l'initiative d'apporter sa pierre à l'édification du bien-être des populations de la région dont il est originaire.

Après avoir apporté sa contribution pour réduire les besoins dans les secteurs de l'agriculture, de l'eau potable et de l'éducation, dans le Bafing, le ministre Moussa Sanogo s'est attaqué, le samedi 15 février,

au secteur de la santé. Son engagement dans les projets d'investissement pour l'amélioration des conditions de vie de ses parents s'est traduit par l'inauguration de l'hôpital général de Ouaninou et le lancement officiel des travaux de réhabilitation, de construction et d'équipement des centres de santé de Kamasséla, Guintéguela, Koro et Gbétéma, le 15 février.

Les initiatives de Moussa Sanogo, dans le secteur de la santé, dans la région, portent notamment sur la construction, à Ouaninou, d'un laboratoire et d'un hangar de vaccination, la réhabilitation et l'extension du Centre de santé urbain (Csu) en particulier la ma-

ternité, le dispensaire, le bâtiment de mise en observation, le bâtiment de suite de couches et la pharmacie. À Ganhoué, ses actions ciblent la réhabilitation et la construction de la maternité, le logement de l'infirmier ; le préau de vaccination de deux latrines extérieures, et de deux cabines.

À cela, il faut ajouter, les travaux de réhabilitation du dispensaire, de la maternité, des logements, de la clôture, du hangar de vaccination, des toilettes extérieures à Férentella. La commune de Touba a quant à elle bénéficié de l'acquisition de matériels biomédicaux et des équipements de laboratoire. D'autres chantiers vont suivre. Il s'agit

entre autres de la réhabilitation et de l'équipement du centre de santé à Koro ; l'acquisition d'équipements Orl pour le bloc opératoire et de radiologie pour le Chr de Touba. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique Eugène Aka Aouélé a appuyé l'initiative de son collègue du budget et du portefeuille de l'État en offrant deux ambulances à l'hôpital général de Ouaninou et de Ganhoué dont

les clés ont été remises le 15 février.

Moussa Sanogo s'est réjoui de l'implication de nombreux cadres du Bafing issus du Portefeuille de l'État, de l'Agriculture, du Bnetd et du secteur financier qui travaillent d'arrache-pied dans l'ombre pour faire aboutir ces projets. « Faisons-en sorte que chacun d'entre nous aient sa marque dans le Bafing. Concourrons en bonnes œuvres. Que ce soit

pour l'un une école, pour l'autre un barrage... faisons en sorte que cette région qui a du potentiel énorme puisse se transformer assez rapidement », a-t-il indiqué. Avant sa visite à Ouaninou, le ministre Moussa Sanogo a présidé dans la matinée du 15 février, à Touba, la cérémonie de mise en service de deux guichets automatiques de billet de la Banque nationale d'investissement (Bni).

DAVID YA

Coopération économique

Des entreprises indiennes

en prospection à Abidjan début mars

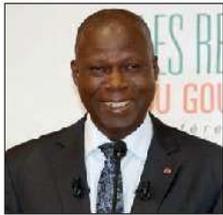
Du secteur agro-industriel au Btp en passant par l'automobile, la santé et l'acier, la Côte d'Ivoire et l'Inde, à travers le forum économique qu'ils co-organisent à Abidjan, les 2 et 3 mars, entendent renforcer leur axe de coopération économique déjà très actif ces dernières années. À la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire (Cd-Ci) qui abritera l'événement, l'ambassadeur de l'Inde à Abidjan, Sailas Thangal, a donné des précisions le 12 février sur la participation de son pays. À en croire le diplomate, ce sont plus de 20 entreprises indiennes qui prendront part au forum. « Ce rendez-vous est d'une importance capitale, aussi bien pour les entreprises ivoiriennes que

celles de l'Inde, dans la mesure où il contribuera à faire la promotion de leurs activités et surtout favorisera des accords entre les entreprises des deux pays pour une coopération durable », a-t-il relevé. Les relations diplomatiques et économiques entre la Côte d'Ivoire et l'Inde se portent très bien ces dernières années. À ce jour, ce sont au total 286 entreprises indiennes qui opèrent en Côte d'Ivoire, même s'il faut noter que certaines d'entre elles sont saisonnières. Aussi, l'Inde est l'un des plus gros importateurs des noix de cajou, dont la Côte d'Ivoire est le premier pays producteur mondial. Sailas Thangal a évoqué l'idée de renforcer la coopération ivoiro-indienne sur ce secteur de l'anacarde. Tout comme dans le secteur

de la santé où, il faut noter qu'il y a déjà beaucoup d'avancées. La Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, par la voix de son président Faman Touré, a assuré de sa disponibilité à accompagner les opérateurs économiques indiens désireux d'investir dans le pays. À l'en croire, l'objectif du Chef de l'État est de faire en sorte que les grands industriels viennent s'installer en Côte d'Ivoire afin d'augmenter les capacités de transformation locale des matières premières. Faman Touré voit également dans le forum des 2 et 3 mars l'occasion pour les entreprises ivoiriennes d'envisager des possibilités d'accéder au marché indien.

FAUSTIN EHOUMAN

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO	AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO
<p>Le Maire de la commune de Songon a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 20 février 2020 au vendredi 20 mars 2020 inclus, est ouverte dans les locaux de la Mairie de Songon au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle de terrain d'une superficie de 00 ha 30 a 00 ca sise à Audouin-Beugretto, dans la commune de Songon au profit de Monsieur BOLY AMADOU.</p>	<p>Le Maire de la commune de Songon a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 20 février 2020 au vendredi 20 mars 2020 inclus, est ouverte dans les locaux de la Mairie de Songon au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle de terrain d'une superficie de 00 ha 30 a 00 ca sise à Audouin-Beugretto, dans la commune de Songon au profit de Monsieur KOUAKOU KOUADIO EDOUARD.</p>	<p>Le Maire de la commune de Songon a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de comodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours allant du jeudi 20 février 2020 au vendredi 20 mars 2020 inclus, est ouverte dans les locaux de la Mairie de Songon au sujet d'une demande d'établissement d'Arrêté de Concession Définitive (ACD) sur une parcelle de terrain d'une superficie de 00 ha 40 a 00 ca sise à Audouin-Beugretto, dans la commune de Songon au profit de Monsieur ACHI KINDIA LAURENT SEBASTIEN.</p>
<p>Monsieur ELEGBE Kodja Jean, Chef des Services Techniques de la Mairie de Songon, nommé Commissaire-Enquêteur par décision municipale n° 006/CS/SG/ST du 14 février 2020 de Monsieur le Maire de Songon, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, aux bureaux des Services Techniques de la Mairie de Songon où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">Le Maire N'KOUMO-MOBIO Eric</p>	<p>Monsieur ELEGBE Kodja Jean, Chef des Services Techniques de la Mairie de Songon, nommé Commissaire-Enquêteur par décision municipale n° 007/CS/SG/ST du 14 février 2020 de Monsieur le Maire de Songon, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, aux bureaux des Services Techniques de la Mairie de Songon où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">Le Maire N'KOUMO-MOBIO Eric</p>	<p>Monsieur ELEGBE Kodja Jean, Chef des Services Techniques de la Mairie de Songon, nommé Commissaire-Enquêteur par décision municipale n° 008/CS/SG/ST du 14 février 2020 de Monsieur le Maire de Songon, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, aux bureaux des Services Techniques de la Mairie de Songon où un registre est ouvert à cet effet.</p> <p style="text-align: right;">Le Maire N'KOUMO-MOBIO Eric</p>



Les Rendez-vous du gouvernement Maurice Bandaman



PROMOTION DE LA CULTURE IVOIRIENNE Cadre juridique, acquis, défis et perspectives

I. Cadre juridique

De 1960 à 2011, trois lois régissaient le monde des arts et de la culture.

De 2012 à 2016, nous avons fait voter quatre nouvelles lois. Que sont :

- La loi n°2014-425 du 14 juillet 2014, portant politique culturelle nationale [Loi n° 2014-426 du 14 juillet 2014, relative à l'Industrie cinématographique /-Loi n°2015-540 du 20 juillet 2015, relative à l'Industrie du livre -Loi n° 2015-555 du 26 juillet 2016, relative au Droit d'auteur et aux Droits voisins.

[Deux autres lois sont en attente de programmation / La loi sur les langues nationales / La loi sur le Patrimoine national. Des ratifications de nombreux traités et la signature de nombreuses conventions et d'accords de partenariat et de coopération avec des pays : Bukina Faso Sénégal, Nigeria, France, Espagne, Italie, Maroc, Chine, Portugal, Qatar.

- De 12 Directions régionales en 2011, nous sommes passés en 2014 à 32 directions régionales.

II- Valorisation du patrimoine matériel et immatériel : Masque Zaouli et mosquées de type soudanais

En juin 2012, la Côte d'Ivoire inscrit son 1er bien culturel sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco : il s'agit de la ville historique de Grand Bassam. En décembre 2013, nous inscrivons le Djéguélé, le Balafon sénoufo sur la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco. En décembre 2017, le masque gourou Zaouli est aussi inscrit au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco.

Nous travaillons ardemment à faire inscrire d'autres biens culturels matériels et immatériels sur les prestigieuses listes de l'Unesco. Il s'agit au niveau matériel, des mosquées de type soudanais du Nord de notre pays, dont la plus célèbre est la Grande mosquée de Kong. Qui a fait l'objet d'une restauration par nos services ainsi que la petite mosquée de cette ville historique ; il y a aussi les pierres latéritiques d'Ahouakro dans le département de Taabo, les vestiges d'Assinie. Au niveau immatériel, les savoirs-faire dans l'art à tisser du pagne baoulé, guéré, gourou, sénoufo, yacouba, le masque échassier yacouba, le masque goli, la fête de l'abissa, le kouroubi, des fêtes de générations, le fatchoué, etc. Vous voyez bien que nous découvrons l'entièreté du pays pour exalter nos diversités, nos beautés. Nous nous faisons aimer, comprendre, tolérer, accepter par la connaissance mutuelle de nos richesses et de nos beautés culturelles.

III. Près de 300 festivals font la promotion de nos richesses

Nous avons créé de nouveaux festivals et encouragé nos compatriotes, élus et cadres, à créer des festivals patrimoniaux dans leurs villes, villages, communes et régions. En 2011, sur une centaine de festivals, fêtes patrimoniales, de génération ou d'initiation, 80 avaient disparu ou étaient dormant. Aujourd'hui, ce sont 300 festivals qui font la promotion de nos richesses et nos

diversités. Nous envisageons d'atteindre 1000.

IV. Devoir envers notre mémoire, l'initiative de « La Route de l'esclave »

Notre patrimoine culturel, c'est aussi notre mémoire. Notre mémoire historique, notre mémoire archéologique. Il est une vérité historiquement connue : plus un peuple connaît son passé (glorieux ou douloureux), plus ce peuple comprend son présent et réussit son futur. Il nous fallait exhumer ce passé qu'on a longtemps caché ou volontairement tu ! Il a fallu attendre juillet 2017, pour que la majorité de nos compatriotes découvrent que leur pays a aussi été une terre de déportation de captifs devenus esclaves aux États-Unis, en Guyane, au Brésil, au Mexique. Oui, plus de 100.000 Africains sont déclarés avoir été déportés à partir de Lahou-Kpanda, d'Assinie, de Bassam, de Sassandra, des côtes ivoiriennes du 17e au 19e siècle, dans les terres des Amériques et des Antilles. Le Sénégal, depuis les années 1960, célébrait Gorée. Grâce au programme de « La Route de l'esclave », lancé par l'Unesco en 1994, le Bénin et le Ghana se sont fortement investis dans la promotion du Devoir de mémoire. Dix-sept ans après le Ghana, le Bénin et plus de trente ans après le Sénégal, la Côte d'Ivoire rejoint le contingent des pays qui ont subi la traite négrière.

Nous avons lancé le programme de « La Route de l'esclave » en juillet 2017, à Kanga-Nianzé, dans le département de Tiassalé, en présence de monsieur le vice-Président de la République de Côte d'Ivoire, Daniel Kablan Duncan, et monsieur Nicéphore Soglo, ancien Président du Bénin, Grand protecteur du programme Unesco de la Route de l'esclave, d'Ivoiro-descendants américains ayant découvert, à l'issue de tests Adn, leurs origines ivoiriennes. Cette année, nous avons reçu les Boni de Guyane, censés être partis de Tiassalé. En 2020, le site de Lahou-Kpanda sera inauguré à l'occasion du dévoilement de la stèle de Passigri, dans la commune de Grand-Lahou.

Nous soumettrons au gouvernement la date du 7 juillet de chaque année comme date de la commémoration de « La journée de l'esclave ».

V. Le milieu du livre : Sila, prix Akwaba et éditeurs

Entre les années 1980 et 2000, nos éditeurs publiaient à peine une demi-dizaine d'œuvres littéraires par an. Deux éditeurs se partageaient le marché du livre. Et après 3 éditions biennales, le Salon du livre s'était arrêté. Notre politique du livre a provoqué un éveil dans le milieu du livre. De deux éditeurs, nous en sommes aujourd'hui à 15 éditeurs nationaux. De 5 livres littéraires par an, de 1980 à 2000, nous en sommes aujourd'hui à 200 parutions d'œuvres littéraires par an. Le Sila se tient régulièrement depuis 7 ans, grâce à notre action. La Côte d'Ivoire est présente à tous les plus grands rendez-vous du livre et bien souvent en qualité de pays invité d'honneur : à Dakar, à Ouagadougou, à Conakry, à Casablanca, à Montréal et bientôt à Genève. La Côte d'Ivoire est aussi au Salon de Paris, de Genève et de Francfort. Chaque année ! Avec nos livres, nos écrivains, nos éditeurs. La Côte d'Ivoire du

livre est respectée. Ce respect lui vaut d'être élue depuis le mois décembre 2019, au Conseil d'Orientation de l'Union internationale des éditeurs. Pour renforcer le goût de nos enfants à la lecture et encourager les parents à leur offrir des livres en cadeaux de Noël, nous avons institué depuis trois ans, le Salon du livre pour enfants et adolescents. Pour le Sila, ce sont plus de 150 milles visiteurs en trois jours et le Salon du livre pour enfants, c'est au moins 50 milles visiteurs en trois jours. De nombreux prix Bernard Dadié

Nous avons créé de nombreux prix littéraires portant le nom de Bernard Dadié, le plus illustre écrivain de notre pays pour encourager et célébrer nos auteurs et nous soutenons de nombreuses autres initiatives privées tel que le Prix Akwaba de la littérature d'expression francophone.

VI. Cinéma

La Côte d'Ivoire disposait d'un réseau de salles de cinéma estimé à une centaine, sur l'ensemble de notre pays jusqu'au début des années 1990. L'apparition du magnétoscope et de la vidéo ainsi que les chaînes câblées ont développé la consommation privée et domestique du cinéma. Les salles de ciné club et les boutiques de location de dvd se sont développées dans nos quartiers, portant un coup de massue au cinéma presque partout sur la planète. Si certains pays ont pu se relever en maintenant une production régulière et de qualité, il a fallu attendre le Président Alassane Ouattara pour que la Côte d'Ivoire commence à sortir sa tête du naufrage et du coma. D'une centaine de salles de cinéma, notre pays était à deux salles de cinéma de qualité jusqu'en 2014. Quant à la production cinématographique, elle s'était arrêtée tout net ! Aujourd'hui,

Je voudrais exprimer ma reconnaissance à mon frère et ami, le ministre Sidi Touré, ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du gouvernement, qui me donne l'occasion ce jour, après celle offerte il y a trois ans, par cette même tribune, de m'adresser une fois encore à nos compatriotes et leur faire partager notre engagement commun en faveur de notre culture. J'associe à ces remerciements, monsieur le directeur du Cig et ses collaboratrices pour leur disponibilité et conseils. Enfin, à vous journalistes et acteurs du monde des arts et de la culture, j'exprime ma reconnaissance et mes remerciements pour votre présence chaleureuse et fraternelle. « Promotion de la culture ivoirienne ; acquis, défis et perspectives ! ». En réalité, je suis ici convoqué à dresser devant vous, mesdames et messieurs et devant nos compatriotes, le bilan du gouvernement en matière de politique culturelle. Je parlerai : De la défense, de la promotion du patrimoine culturel national et de diversité culturelle. Retenons que la politique culturelle s'inscrit dans un projet gouvernemental et national. Je peux dire un rêve, une ambition.

Les Rendez-vous du gouvernement Maurice Bandaman



notre politique du cinéma nous donne les résultats suivants : - Un office du cinéma créé et mis en route dès 2011 (Office du Cinéma de Côte d'Ivoire-Onac-CI), soutenu par un fonds : le Fonds de soutien à l'industrie du cinéma (Fonsic) ; - Plus de 3 milliards consacrés à la politique du cinéma de 2012 à 2019 ; - Trente-cinq productions : longs métrages, téléfilms, documentaires ; - Une présence régulière et de plus en plus remarquée dans tous les plus grands rendez-vous du cinéma en Afrique et dans le monde ; - Un appui pour l'organisation de festivals de cinéma : Clap ivoire, Ivoire ciné tour, Ciné école ; - De nombreux prix glanés par nos réalisateurs, producteurs et acteurs ; - Six nouvelles salles aux normes internationales ouvertes à Abidjan, une dizaine d'autres prévues pour être ouvertes sur Abidjan et une dizaine encore à l'intérieur du pays par des privés. Avec trois salles, le plus grand exploitant de salles de la place réalise 675.349 entrées en trois ans de 2016 à 2018. Des films ivoiriens réalisent entre 5 et 15.000 entrées en deux, trois ou quatre semaines.

VII. Nos musées, aujourd'hui, de plus en plus fréquentés

Jusqu'en 2017, nos deux grands musées publics, le musée du Costume de Grand-Bassam et le musée des Civilisations de Côte d'Ivoire réalisaient 5.000 entrées globales. Avec leur réhabilitation à la faveur des jeux de la Francophonie, le renouvellement du fonds muséal et des innovations, la fréquentation de nos deux musées est passée à 90.000 entrées en 2018.

L'art plastique et photographique ivoirien est régulièrement présent depuis 2012 à la Biennale de Venise, au Dakart. Et nous soutenons l'action des jeunes peintres à travers les expositions de leurs œuvres au palais de la culture Bernard Dadié de Treichville.

VIII. La mode ivoirienne et l'art du pagne tissé magnifiés

Nous soutenons de nombreux événements dans le milieu de la mode. Et faisons la promotion du pagne tissé. Depuis trois ans, le ministère de la Culture et de la Francophonie a mis à l'honneur le pagne tissé ivoirien, décoré les femmes du ministère qui exaltent nos pagnes en en faisant la promotion. Le ministère de la Culture et de la Francophonie a institué dans ses services depuis trois ans, le port, les vendredis, de costumes et tenues en pagne tissé. En espérant qu'un jour, cette habitude sera épousée par tous les cadres et toutes les autorités comme au Ghana, au Burkina Faso, au Sénégal, au Mali, au Nigéria, bref, dans presque tous les pays d'Afrique.

IX. Professionnalisation de l'enseignement artistique

Nous avons procédé à une réforme en profondeur de nos maquettes d'enseignement à l'Insaac et les écoles d'enseignement artistique. Il s'agit d'offrir à nos étudiants tous les outils pouvant leur permettre d'être opérationnels, de s'installer en tant qu'opérateurs culturels, créant leurs propres emplois ; ainsi les étudiants en peinture ou en sculpture ouvriront leurs propres ateliers, les étudiants en danse et théâtre créeraient leurs propres troupes. En plus de les mettre en situation de production pratique avec des ensembles culturels existants, nos étudiants ont vu renforcer leur maquette pédagogique. Ainsi, ont été introduites les matières suivantes : la comptabilité, le droit des affaires, le droit de la propriété, l'entrepreneuriat, la gestion ou le management des projets artistiques, le marketing, etc.

Notre ambition, c'est de voir nos étudiants créer leurs propres emplois que de vouloir être fonctionnaires.

X. Présence affirmée au sein de la Francophonie

Nous affirmons notre présence au sein de la Francophonie, grâce à une forte coopération francophone, le retour du Masa après 5 années d'arrêt, la réhabilitation et la remise en route des 10 centres de lecture et d'animation culturelle (Clac) dans 10 communes au Nord de notre pays et l'ouverture de 10 nouveaux Clac à partir du premier trimestre de 2020. Tout cela a permis une organisation réussie et excellente des 8èmes jeux de la Francophonie en juillet 2017.

XI. Nos grands travaux d'infrastructures culturelles

• **TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS** : Construction et équipement d'une bibliothèque à Korhogo en partenariat avec la mairie de Korhogo, Ansu (pour l'équipement numérique), pour un coût de 300.000.000 de F Cfa. - Construction d'un bâtiment administratif du Palais de la culture Bernard B. Dadié de Treichville. - Construction de nouveaux bâtiments au CTA de Bingerville. - Équipement en projecteur numérique, de la salle de 1500 places du Palais de la culture. - Réhabilitation du Palais de la culture, en partenariat avec la République populaire de Chine. - La réhabilitation du centre Jacques Aka de Bouaké. - La réhabilitation de la bibliothèque nationale, des musées de Grand-Bassam, Péléforo Gon de Korhogo. Ces travaux de nouvelles constructions et de réhabilitation sont estimés à 26 milliards de francs Cfa dont 24, pour le Palais de la culture de Treichville.

• **TRAVAUX EN COURS DE RÉALISATION OU DE FINALISATION** : - La bibliothèque de la Renaissance africaine dont les travaux préliminaires ont démarré -16 centres culturels intégrés dans 16 chefs-lieux de région. Il s'agit de palais régionaux de la culture sur des espaces de 3 à 5 hectares, comprenant un musée, une bibliothèque, des salles de spectacles, des salles d'exposition, des bureaux. Ces centres culturels intégrés ont fait l'objet de concours d'architecture pour qu'ils épousent l'architecture locale. - 10 centres techniques des arts appliqués dans 10 communes de notre pays ; un musée d'art contemporain et classique à Abidjan sur le modèle du musée du Quai Branly, à Paris. Nous sommes en train de finaliser le projet. - La cité des arts et du cinéma à Jacqueville, sur un domaine de 53 hectares ; la restauration des murailles de Sordi, dans le département de Ouangolodougou, de Marabadjassa et de Katiola ; - La restauration de la ville historique de Grand-Bassam -Un musée de l'Esclave à Tiassalé et un autre à Grand-Lahou. Au total, de grands travaux d'infrastructures culturelles d'une valeur de 500 milliards à réaliser par divers financements : le budget de l'État et des partenariats public-privé (PPP)

XII. Les Arts et la culture : vecteurs de croissance, de prospérité, de richesse et de lutte contre la pauvreté.

Selon l'Institut national de la statistique et les rapports annuels du programme national de développement, la construction des activités culturelles au PIB, est de 2.43% en 2012 ; de 3.8% en 2017 et de 4% en 2018. Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat de 2014, sur une population de 8.070.764 individus en situation d'emploi en Côte d'Ivoire, 655.560 personnes exercent une profession culturelle, soit 8% de la population, en situation d'emploi. Et ces emplois sont exercés par 43% de femmes et à 70%, par des personnes de moins de 50 ans. La culture donne plus d'emplois aux Ivoiriens, aux jeunes et aux femmes, que la Fonction publique. Certains biens culturels connaissent une forte progression

de vente à l'exportation : ce sont les livres (167.795.215 F Cfa en valeur exportée en 2010 ; 300.432.120, en 2017 et 257.088.801 en 2018). Les instruments de musiques traditionnels : Djimbé, balafon, flûtes africaines (94.107.711, en 2010 ; 107.946.525 en 2017 et 126.576.564 F Cfa, en 2018) ; la peinture (les tableaux d'art) : 20.741.802 en 2010 ; 116.183.154 en 2017 et 245.133.798 en 2018).

XIII. Droits d'auteur et amélioration de la vie des artistes

La longue crise qui a frappé notre pays de 2000 à 2010, a eu des répercussions tragiques sur la vie des créateurs et des artistes. Métiers précaires, métiers à risque, métiers de gloire sans lendemain, la crise est venue renforcer la précarité des artistes par la destruction des outils de production et de diffusion, l'apparition du phénomène de piratage et la consommation numérique des œuvres d'art. De nombreux artistes étaient tombés dans l'indigence et pour faire face aux besoins du quotidien, ils n'avaient de voie de salut que de solliciter la générosité publique par des sos. La pension de retraite payée par le Burida aux plus nantis était de 150.000 F Cfa par trimestre, soit 50 000 F Cfa par mois.

Face à cette détresse, nous avons soumis au Président de la République et au gouvernement, le projet de la pension présidentielle de 300.000 F Cfa. Le Président de la République l'a acceptée. Commencée avec 15 icônes en 2014, cette pension s'étend aujourd'hui, à 60 artistes vivants. Sept bénéficiaires nous ont déjà quittés. Il faut noter qu'une vie d'artiste est à 80 et 90% nourrie par la vente de ses œuvres (écrivains, peintres, sculpteurs) auxquelles s'ajoutent pour les artistes musiciens, les concerts, les spectacles, les tournées. Les artistes et les créateurs tirent 80 à 90% de leurs ressources de ces activités. Mais les œuvres des artistes, surtout des artistes musiciens et des cinéastes et acteurs, sont consommées sous d'autres formes. Il s'agit de l'exploitation publique par des espaces sonorisés : boîtes de nuits, bars, hôtels, les radios et télévision. Ces droits sont collectés et répartis par des sociétés dites de gestion collective de droits d'auteur ! En Côte d'Ivoire : Le Burida. En crise au moment où nous accédions au ministère de la Culture et de la Francophonie, nous avons entrepris des réformes au Burida, qui nous ont permis d'obtenir les résultats suivants : -De 2000 à 2011, soit 11 ans 4.203.712.190 F Cfa récoltés. Effectivement répartis : 1.366.101.568 F Cfa, soit en moyenne 113.000.000 F Cfa par an. Un manque à gagner de 4.000.000.000 F Cfa. -De 2012 à 2018, soit 6 ans 7.113.770.720 F Cfa récoltés Effectivement répartis : 5.626.983.036 F Cfa. Soit environ 800.000.000 F Cfa. Le Burida distribue 8 fois plus de droits aux artistes aujourd'hui, qu'il y a 7 ans. Jusqu'à fin 2019, malgré la crise qui secoue la maison des artistes depuis le deuxième semestre 2018 et qui a fait perdre plus de 700.000.000 F Cfa, de droit à répartir, le Burida a déjà payé 582.922.594 F Cfa et est (ce rendez-vous s'est tenu le jeudi 19 décembre 2019) actuellement en train de distribuer 1.095.439.761 F Cfa, soit 1.678.355 F Cfa au total, pour la seule année 2019, année passée dans la crise. Sur mes recommandations, le Burida ne devrait plus payer des droits en dessous du smig. Un droit d'auteur minimum garanti de 60.000 F Cfa, devra désormais être la plus petite somme à verser à un artiste. La répartition en cours (cette communication a eu lieu et touchera 3.257 artistes, la plus grosse répartition de l'histoire du Burida. Mon rêve d'abondance est donc en marche. Certes, la crise n'est pas totalement finie. Mais elle est en voie de l'être. Et les perspectives pour les artistes sont encore plus heureuses. Il nous faut pour cela la paix, la cohésion. Nous y croyons . Nous sommes sur la bonne voie !

LES GRANDS TRAVAUX DE LA CULTURE

- La Bibliothèque de la Renaissance africaine d'Abidjan
- La Cité des arts et du cinéma (Jacqueville)
- Les Centres culturels intégrés (18 dans les capitales de région)
- Le lycée artistique et professionnel à Yamoussoukro
- Les Centres techniques des arts dans 10 départements
- Le Centre commercial des arts (sur le site de l'ancien centre culturel de Treichville)
- Le Musée d'art contemporain et classique (Abidjan)
- L'extension de l'Insaac
- La réhabilitation de la ville historique de Grand-Bassam



La maison du Patrimoine...

... et le Musée du Costume de la ville historique de Grand-Bassam. Photos DR



Le Zouli inscrit sur la liste du patrimoine de l'Unesco.

À PROPOS DU BURIDA...

Conseil d'administration ou Conseil de gestion

A propos de l'organe présenté le lundi 3 février à la salle de conférences du Burida, Maurice Bandaman s'est voulu précis: « Le conseil de gestion et de restructuration n'étant pas un organe prévu par les textes, le Burida est toujours régi par le décret de 2008 qui n'a pas été abrogé. En raison de la non tenue des élections et donc en raison de l'absence du conseil d'administration et de l'assemblée générale qui sont prévus par les textes, le Burida tombe sous le coup d'un dysfonctionnement organique. Et l'article 67 du décret de 2008, prévoit dans le cadre de dysfonctionnement, les dispositions qui sont en train d'être observées. Autrement dit, l'arrêté qui crée le conseil de gestion et de restructuration tire ses sources et sa légalité de l'article 67 du décret de 2008. Il s'agit de l'arrêté du 30 janvier 2020 portant

création, attribution et fonctionnement de l'organe de gestion du Burida, placé sous l'autorité du ministre de la Culture (...). Tout comme pour le conseil d'administration, les missions du conseil de gestion et de restructuration sont clairement définies. Le conseil de gestion et de restructuration, en abrégé, conseil de gestion devra, entre autres, œuvrer à la mise en place de commissions composées d'artistes qui ont une expertise dans le domaine ; la mise en place d'une cellule de médiation et médiateurs au Burida ; la réforme administrative et juridique du Burida ; l'amélioration et l'élargissement de l'assiette de perception ; le développement et la perception des droits numériques ; la restructuration financière et informatique du Burida ; Le renforcement du système de santé et de sécurité sociale au Burida ; le développement et l'appui à la création et à

la promotion ; la mise en place d'un système de salarisation des droits d'auteurs à travers un paiement mensuel ; l'institution d'un droit d'auteur minimum garanti. Et conformément aux textes en vigueur, les membres du conseil de gestion sont nommés pour une durée de six à douze mois ; le conseil est présidé par un membre dudit conseil, nommé par arrêté du ministre en charge de la Culture. Le mandat du président du conseil de gestion expire au terme de la mission du conseil de gestion. En cas d'empêchement provisoire, le président du conseil délègue ses pouvoirs à un membre du conseil qu'il désigne. Dans l'impossibilité, les membres du conseil de gestion peuvent déléguer ses fonctions au membre le plus âgé. Et le ministre peut mettre fin à la fonction d'un membre du conseil de gestion en cas de malversation ».

Visite de travail dans la Gbôklè

Le message de paix du Premier ministre aux chefs traditionnels de Fresco

Le Chef du gouvernement poursuit aujourd'hui sa tournée de travail de plusieurs jours dans la Gbôklè.



Amadou Gon Coulibaly attend des chefs traditionnels leur soutien dans la politique économique que le Président Alassane Ouattara est en train de mener en Côte d'Ivoire.

C'est par Fresco que le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a entamé hier sa tournée dans la Gbôklè. Et c'est avec les chefs traditionnels et de communauté qu'il a ouvert sa série d'activités. Avec plusieurs dizaines de chefs coutumiers avec qui il a échangé à la résidence du préfet de Fresco, le chef du gouvernement a requis, au nom du chef de l'État, leur contribution résolue au maintien de la paix, de la stabilité et de la cohésion.

République me demande de vous dire et ce qu'il souhaite de vous, c'est votre accompagnement dans la politique économique qu'il est en train de mener en Côte d'Ivoire. Il souhaite que vous soyez des acteurs de paix. Il demande que vous diffusiez autour de vous, dans vos villages, dans vos communautés, des messages de paix. Et que vous n'écoutez pas des messages de division et de haine », a exhorté Amadou Gon Coulibaly, qui avait à ses côtés des membres du gouvernement.

« La paix, c'est ce qui crée l'environnement pour pouvoir travailler à créer la richesse nécessaire qui, bien distribuée, permet d'améliorer les conditions de vie des populations », a insisté Gon Coulibaly qui s'est engagé à faire en sorte que les préoccupations non encore résolues à Fresco trouvent solution. « Grâce au leadership du Président de la République, au travail acharné fait autour de lui par le gouvernement et au don de soi des populations, nous sommes arrivés à réduire le taux de pauvreté

dans notre pays de 51% à 36% », s'est-il réjoui. Amadou Gon Coulibaly a annoncé que la Côte d'Ivoire sera, à fin 2020, le deuxième de l'Afrique de l'Ouest par son Pib. S'ils continuent sur leur belle lancée, avec une croissance économique de 8% en moyenne, les Ivoiriens se hisseront au deuxième du rang des économies performantes en Afrique de l'Ouest, derrière le grand Nigeria. Reste à maintenir la cadence de ces « bonds prodigieux ». Les chefs traditionnels et de communauté ont, par des ac-

clamations nourries, exprimé leur adhésion à cet appel à maintenir ce bon rythme de développement en étant des sentinelles de la paix. Mais comment être à Fresco et ne pas parler de la question de la Côte d'Ivoire, un véritable enfer pour les populations ? « Je viens vous confirmer que ce projet fait bel et bien partie des propriétés du gouvernement », a assuré Amadou Gon Coulibaly, indiquant que les négociations sont « déjà bouclées » et le financement est déjà acquis pour

le tronçon Songon-Grand-Lahou. Cette section verra donc ses travaux démarrer cette année. Le projet de la côte est prévu pour être exécuté en trois phases découpées en trois tronçons. L'un des tronçons partira de Songon à Grand-Lahou, un autre de Grand-Lahou à Sassandra et un dernier de Sassandra à San-Pedro. Les études concernant le tronçon San-Pedro-Sassandra et Sassandra-Grand-Lahou seront achevées fin février. Sitôt ces études achevées, le gouvernement entrera en négociation afin que les ouvrages soient exécutés « dans les meilleurs délais ». D'ores et déjà, San-Pedro-Sassandra et Sassandra-Fresco ont fait l'objet de réfection. Ce qui permet de réduire le temps de circulation sur le trajet. Les populations, par la voix de leurs porte-parole, ont renouvelé au gouvernement une série de doléances. La fresque des urgences est presque à l'image de celle de toute les socialités du pays. Notamment, eau, électricité, hôpitaux et routes. L'échange avec les chefs a eu lieu en présence de plusieurs cadres de la région, dont le président du conseil régional, Philippe Légré. Amadou Gon Coulibaly a également rencontré les jeunes à qui il a réitéré le même appel à maintenir la paix et la stabilité.

BENOÎT HILLI.
ENVOYÉ SPÉCIAL
DANS LE GBÔKLÈ



Le chef du gouvernement a été l'objet d'attentions particulières de la part des cadres de Fresco. (PHOTOS.PORO DAGNOGO)